



# Ottignies-Louvain-la-Neuve

[www.olln.be](http://www.olln.be)

Bulletin communal • Bimestriel n°191 – Octobre 2014

BELGIQUE-BELGIE		
1340 OTTIGNIES 1		
P.P.	7	795

## Urbanisme

Pour une ville désirable





**Munalux**  
MUTUALITÉ NEUTRE



Une mutualité  
Proche de vous

à Ottignies

rue du Moulin, 8 (à deux pas du Douaire)

010/41.25.96 - [www.munalux.be](http://www.munalux.be) - [info@munalux.be](mailto:info@munalux.be)

Horaires élargis  
au 16 septembre

Mardi	9h à 12h00
Jeudi	9h à 13h et 14h à 18h30
Vendredi	9h à 12h30
Samedi	9h à 13h00

- Soins 100 % remboursés pour les jeunes
- Vacances pour tous
- Matériel médical ...

*et bien d'autres avantages à découvrir ...*



# Ottignies-Louvain-la-Neuve

• Urbanisme	5	• Sport	37
• Nouvelles de la Ville	19	• Loisirs	39
• Social	29	• Tribune libre	45
• Environnement	33		

**Editeur responsable :**  
Annie Galban-Leclef

**Rédaction et crédit photographique :**  
Marie-Claire Dufrene

**Service Information :**  
Avenue des Combattants, 35  
1340 Ottignies  
Tél. : 010 43 61 70  
Fax : 010 43 61 09

**Réalisation :**  
Redline communication

**Publicité**  
Christophe Thienpont - 0479 616 192

**Impression :**  
Imprimé sur les presses de l'imprimerie  
Massoz, rue du Parc, 44 - 4432  
Aleur. [www.massoz.be](http://www.massoz.be)  
L'imprimerie Massoz est certifiée FSC  
et PEFC. Ces certifications assurent  
que les fibres qui composent les  
papiers utilisés dans la réalisation de  
leurs imprimés proviennent de forêts  
gérées durablement.

Le Bulletin communal est imprimé sur  
papier 100% recyclé Cyclus. Nous  
entendons ainsi œuvrer  
à la protection de l'environnement.

**La Ville sur internet :** [www.oln.be](http://www.oln.be)

Ville universitaire jumelée avec  
Jassans-Riottier (France),  
Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte  
d'Ivoire). Pacte d'amitié avec Masaya  
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans  
l'entité et désireuses de recevoir le  
Bulletin communal peuvent en faire la  
demande au service Information.

Pour le bulletin décembre 2014, dépôt  
des articles avant le 3 novembre et des  
insertions publicitaires le 19 novembre.

**Photo de couverture :**

Les parkings du RER en construction  
à Louvain-la-Neuve.

Madame, Monsieur,

Le succès que rencontre notre ville aujourd'hui est le résultat d'années de mise en œuvre d'une vision urbanistique réfléchie sur le long terme. Nombreux sont ceux et celles qui s'en réjouissent et souhaitent venir habiter à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Nombreux sont aussi ceux et celles qui nous demandent d'être encore plus vigilants et exigeants. C'est pourquoi nous avons lancé plusieurs réflexions de perspectives urbanistiques, afin de maîtriser notre avenir et de canaliser au mieux le dynamisme de chacun.

La gare d'Ottignies est devenue « sans anticipation adéquate » l'une des plus importantes gares de Wallonie. Elle mérite des aménagements qui soient à la hauteur de cette réalité et des défis d'une société orientée vers plus de transports en commun. C'est pourquoi la Ville a initié une réflexion de prospective, avec la SNCB.

Le vieux centre d'Ottignies - en particulier sa place - attend un réaménagement pour retrouver son dynamisme d'antan.

La transformation des anciens sites industriels - en particulier les Bétons Lemaire, qui ont décidé de quitter - doit permettre d'améliorer le caractère urbain et la qualité de vie du centre ville.

Il nous faut aussi préserver la qualité de vie à Louvain-la-Neuve, en prévoyant des améliorations significatives de la mobilité avant l'arrivée de nouveaux projets. C'est pourquoi nous actualiserons le Plan de Mobilité.

Avec ses gares et son université, notre ville représente un atout stratégique pour le Brabant wallon et la Wallonie. Mais il est essentiel que la poursuite de l'urbanisation se fasse dans le respect de la qualité et du plaisir de vivre dans nos quartiers. Ceux-ci doivent être des lieux de ressourcement et d'épanouissement personnel et collectif, face aux tumultes du monde.

J'en profite pour remercier les habitant(e)s qui contribuent chaque jour à rendre notre ville toujours plus conviviale et accueillante.

Cedric du Monceau  
Premier échevin, en charge de l'Urbanisme.





**Audibilis Centre auditif**  
*La technologie au service de l'audition*  
 Appareils discrets et performants  
 Essais sans engagement  
 Réglage/nettoyage des appareils



Sur rendez-vous - Parking privé  
 Avenue Provinciale 28 - 1341 Céroux-Mousty  
 Tél : 010 61 61 97  
 info@audibilis.be • www.audibilis.be

**VITRERIE VGR8**  
**Glaverbel • St Gobain**  
 Réparations • Remplacements

Verres clair et imprimés  
 Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants  
 Agréé Ethias et Fortis

Rue de Mérivaux 1A  
 1490 Court-St-Etienne  
 Tél. 010 61 58 57  
 Fax 010 61 24 97  
 vgr8@skynet.be



**Urbanisme**

# Repenser les environs de la gare



Comment seront aménagés les hectares constructibles autour de la gare d'Ottignies ? L'étude «masterplan» cofinancée par la Ville, la SNCB-Holding et Infrabel prévoit de grands changements pour le site.



EN ASSURANCES N° FSMA : 12913 A  
**PIERSON**  
*c'est bon*  
 010-41.42.43

ASSURANCES TOUTES BRANCHES  
 PRETS ET PLACEMENTS

[www.piersoncestbon.be](http://www.piersoncestbon.be)



Renseignements et ventes :  
[www.altis.be](http://www.altis.be) — 010 40 12 30

**ALTiS**  
 IMMOBILIERE

Résidence **BOURGEREL**  
 au centre d'Ottignies  
 Avenue des Combattants, 20-22

- 19 appartements de 47 à 216 m<sup>2</sup>
- À partir de 165.000,00 € (htva et frais)
- Grands garages en sus à partir de 16.500 €
- Livraison : fin 2015



Des couloirs sous voies trop petits, un accès difficile aux heures de pointe... la gare d'Ottignies n'est pas à la hauteur de l'attractivité croissante et de la fréquentation dont elle fait l'objet depuis des années. Avec l'arrivée programmée du RER, les terrains qui l'entourent attirent pourtant toutes les convoitises. Bureaux, logements, commerces... notre ville va se développer de ce côté, mais comment ?

C'est l'objet du « Masterplan gare » (étude d'orientation urbanistique pour les environs de la gare), dont les résultats ont été présentés, le 30 juin, aux membres du Conseil communal et de la Commission

Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM).

L'étude - menée par le bureau Eurogare, en collaboration avec le CREAT et REIM - a débuté en 2011-2012, à l'initiative de la Ville. Le bourgmestre Jean-Luc Roland et le Premier échevin Cedric du Monceau ont souhaité multiplier les contacts avec la SNCB Holding et Infrabel, notamment le directeur général de la SNCB Vincent Bourlard, pour anticiper les effets sur l'urbanisation et le foncier de l'arrivée du RER à la gare Ottignies.

La gare actuelle serait vouée à disparaître, au profit d'une

gare plus grande, formée d'une partie « passerelle » (du côté de l'avenue des Villas) comportant des commerces (comme à la gare de Namur) et d'une partie « tunnel » (comme à la gare de Louvain-Leuven), du côté de la rue du Congo. L'esplanade devant la station serait abaissée plus ou moins au niveau du rond-point et étendue jusqu'à celui-ci, entraînant la disparition de l'îlot de l'ancienne poste. Beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui, elle accueillerait toujours la gare des bus, laquelle serait reconfigurée et agrandie (davantage de quais et la possibilité d'accueillir des bus plus longs).

Elle serait mise en connexion





directe avec le parking SNCB des Droits de l'Homme par un large passage sous la ligne de Charleroi. Le parking actuel serait remplacé par un bâtiment de parkings à étages, des immeubles de logements et de bureaux, des commerces. L'esplanade comporterait aussi un bâtiment abritant divers services aux voyageurs et services techniques, le long de la ligne 161 en direction de Namur.

«*Tout ceci n'est encore qu'au stade de la réflexion. C'est une vision pour les 25 ans qui viennent et au-delà. Elle représente un jeu de chaises musicales important, dont le but est, au final, d'améliorer le confort des usagers SNCB et TEC. Cela permettra aussi de créer un nouveau quartier - vivant, plurifonctionnel et durable - autour de la gare, et de recoudre le tissu urbain physiquement découpé par le chemin de fer*», constate l'architecte de la Ville Pierre Jückler. «*On ne sait pas encore quand aura lieu le coup d'envoi, mais la SNCB aurait prévu un budget de 60 millions d'euros pour entamer déjà les chantiers de reconfiguration des parkings et de la gare*».

L'ancien ministre wallon en charge de l'Aménagement du territoire a donné son accord pour l'élaboration d'un Plan Communal d'Aménagement Révisionnel (PCAR, qui révisé le Plan de secteur) qui permettra d'organiser l'urbanisation (commerces, bureaux, logements)

## 24 lots à Limelette

Le 21 août, le Collège a délivré le permis d'urbanisation pour le lotissement de 24 lots à Limelette, sur la parcelle d'un peu moins de 3ha située entre l'avenue de Jassans, la rue du Buston et les voies du chemin de fer.

Ce projet des sociétés ottintoises Sedis et Lotiprom prévoit la construction d'une nouvelle voirie

prévue sur les terrains compris entre l'avenue des Droits de l'Homme, l'avenue Albert 1<sup>er</sup>, le clos de la Rivière et la rue Xavier Charles.

Comme celui des Droits de l'Homme, le parking SNCB de l'avenue des Villas sera réaménagé sur plusieurs niveaux et urbanisé en surface.

L'étude «*Masterplan*» portait aussi sur les terrains situés le long des voies à Limelette, occupés par les bureaux et dépôts de l'entreprise Benelmat-groupe CFE. On peut supposer que les développements se feront plus rapidement dans cette partie de la ville, déjà reprise en zone d'habitat au Plan de Secteur.

### Plan Local de Mobilité

Une réflexion sur la mobilité, menée en parallèle, a conduit à l'élaboration d'un Plan Local de Mobilité (PLM) gare, complémentaire au Plan Communal de Mobilité (PCM) adopté en 2003.

On sait que le passage à niveau de l'avenue Albert 1<sup>er</sup> sera supprimé et que le rond-point de la gare ne comportera plus de branche conduisant à Limelette. En venant de l'avenue des Droits de l'Homme, les automobilistes se rendront à la gare ou à Ottignies.

«*Le contournement du passage à niveau est mieux sécurisé depuis la réalisation des deux giratoires sur l'avenue des Droits*

en klinkers (les modes doux y seront prioritaires, dans cette zone résidentielle), qui permettra de desservir l'ensemble des lots et aboutira à deux placettes (en cul-de-sac, donc), ainsi qu'à la rue du Buston (à hauteur du nouveau tunnel).

Les maisons seront en majorité unifamiliales, de type «*villas 4 façades*», sur des parcelles de 10 ares en moyenne.

*de l'Homme. Les liaisons entre Limelette et Ottignies peuvent se réaliser sans l'interruption du trafic qu'occasionne le passage à niveau fermé. Dans le cadre des réflexions sur l'accessibilité à la gare en venant de Limelette, suite à la réorganisation (recul) du faisceau de voies ferrées prévue dans le permis RER, il est apparu qu'il serait possible et intéressant de créer une nouvelle voirie le long de la ligne 140, à sens unique, avec un dépose-minute à hauteur de la gare. Celui-ci compléterait les dépose-minute situés du côté de l'avenue des Droits de l'Homme et de l'avenue des Villas.*»

L'étude complémentaire de mobilité a conclu que, à relativement brève échéance (au vu des développements urbanistiques continus à Ottignies, Mousty et Court-Saint-Etienne), la réalisation du viaduc de Masaya (représenté dans le Schéma de Structure dès 1993, pour relier l'Est et l'Ouest de la ville, et repris dans les intentions de la SNCB dans les plans du dossier de permis unique pour la mise à 4 voies de la ligne 161) semble incontournable pour contribuer à une meilleure mobilité dans le centre d'Ottignies et à une bonne accessibilité de tous les modes de déplacement jusqu'à la gare d'Ottignies. Cet ouvrage d'art enjambera les 14 voies du chemin de fer sur une nouvelle voirie à aménager, entre le carrefour de Masaya (avenue Albert 1<sup>er</sup>) et le rond-point des Villas (parking SNCB). ■

Il y aura également quelques maisons mitoyennes et «*villas appartements*».

«*Nous débuterons la commercialisation des parcelles cet automne ou au début de l'hiver, en même temps que les travaux d'équipement*», annonce Corentin Melin, gérant de la SPRL Sedis.

# Breton de par son nom

L'immeuble qui s'élève à côté du Cœur de Ville, le long de l'avenue des Combattants (Ottignies), sera voisin d'un espace vert.



Xavier Van Molle.



**B**ourgerel. L'immeuble de 19 appartements en construction à côté des bureaux de l'administration communale, le long de l'avenue des Combattants, porte le nom d'un village du Morbihan.

«*J'aime la Bretagne*», explique le promoteur de Court-Saint-Etienne Xavier Van Molle. «*Chez moi, pas de résidences «*Marie-Christine*» ou «*Paola*».*»

Le permis de bâtir a été délivré en mai 2014. Le premier coup de pelle date de cette époque, la livraison des appartements est espérée pour l'automne 2015.

«*Cinq d'entre eux ont déjà trouvé acquéreur, notamment le penthouse situé en toiture. L'offre est mixte : 1 appartement à 4 chambres, 4 à 3 chambres, 10 à 2 chambres et 4 à 1 chambre.*»

Le promoteur évoque un bâtiment basse énergie (ventilation double flux, isolation poussée...) avec, bien sûr, un ascenseur et un local à vélos. Les habitants du rez-de-chaussée jouiront de jardins privés à l'arrière du bâtiment ou

d'une terrasse pour l'occupant de l'appartement situé côté rue. Les habitants des étages (3 étages + toiture) profiteront, eux, de grands balcons.

L'architecte - Benoit Gras, du bureau JMS de Wavre - a imaginé plusieurs volumes entrants ou sortants, pour animer la façade. Elle sera recouverte essentiellement de briques de parement, mais aussi d'éléments en pierre bleue. Les toitures seront en ardoises foncées.

«*Nous ne voulions pas d'une façade plane, comme au Cœur de Ville*», remarque Xavier Van Molle. «*L'urbanisme a exigé un recul de l'immeuble de 3,5m par rapport à l'alignement en voirie, pour améliorer la vue depuis l'espace public et «*intimiser*» les logements du rez.*»

### Espace vert

Une rampe permettra d'accéder aux garages (30 emplacements de parking en sous-sol + 2 emplacements de parking publics à aménager dans le trottoir) et de rejoindre la parcelle située à l'arrière de l'immeuble (7 ares), rétrocédée à la Ville. Celle-ci a l'intention

d'y aménager un espace vert à destination des habitants d'Ottignies.

«*Nous avons acheté les terrains (16,30 ares) aux familles Halluent et Biquet, en juin 2012. L'entrepreneur Bâtis-Moi de Sart-Dames-Avelines a d'abord dû démolir les deux maisons qui s'y trouvaient (NDLR : avant leur démolition, le promoteur a accepté de les mettre à la disposition du CPAS, temporairement, pour la création d'un abri d'hiver à destination des SDF).*»

Ceux qui passaient par-là ont regretté de voir disparaître la maison Halluent, qui avait beaucoup de cachet. Mais celle-ci présentait d'importants problèmes de stabilité, depuis la construction du Cœur de Ville voisin. Certains se sont dits amateurs des anciennes portes et cheminées, mais finalement, seules les tomettes de la cuisine ont été récupérées.

Un autre immeuble est en construction au fond du terrain, du côté de l'avenue du Douaire (lire page 8). A l'origine, la parcelle appartenait aussi à la famille Halluent. ■





# Couleur « fleur de pommier »

La livraison des premiers appartements est prévue pour avril 2015, en face du Douaire. L'ensemble comportera deux commerces au rez-de-chaussée.



Luc Messens.



**O**n l'a payé cher, mais c'est un terrain « top situé » : en plein centre, près des commerces et non loin de la gare.»

Luc Messens, administrateur de la SA Samarkand – De Conynck Immobilier de Bruxelles, évoque une belle réussite commerciale, pour l'immeuble en construction le long de l'avenue du Douaire, à côté du Cœur de Ville d'Ottignies. « On n'avait pas encore mis le 1<sup>er</sup> clou que 75% des appartements étaient vendus ! A des personnes de 50 ans et plus, qui abandonnent leur maison pour un appartement et souhaitent pouvoir se passer de voiture. »

Samarkand a acheté le terrain (13,82 ares) à la famille Halluent en novembre 2008 et obtenu le permis de bâtir en mai 2012, pour un ensemble (rez + 3 étages + 1 sous-toiture) comprenant deux commerces (289 et 125m<sup>2</sup>), 18 appartements (3 à 3 chambres, 11 à 2 chambres, 1 à 1 chambre et 3 studios).

Le grand commerce est vendu (à un détaillant du Douaire). Comme pour le petit, il ne pourra pas s'agir d'une exploitation horeca. Au niveau des appartements, restent à vendre les deux duplex du dernier étage et un

logement à deux chambres.

« Nous n'avons pas acheté la partie du terrain qui donne sur l'avenue des Combattants parce que nous privilégions les dossiers de 15-20-25 appartements. Nous avons d'excellents contacts avec le promoteur du projet Bourgerel : il nous a permis de stocker nos terres arables chez lui, il a évacué ses tailles vertes par notre côté... »

### Pas de piscine !

Les travaux préparatoires à la construction ont révélé quelques surprises : les fondations d'un des immeubles voisins débordaient sur le terrain, les palplanches de l'autre n'avaient pas été retirées... Tout a été réglé mais le chantier a accusé quelques mois de retard. Pendant ce temps, les habitants ont vu le site se remplir d'eau. Certains ont suggéré d'y organiser des cours de natation !

« Nous sommes dans le fond d'une vallée. Aucun des immeubles situés à cet endroit ne comporte de sous-sol », explique Luc Messens. « Nous avons eu recours à l'un des meilleurs ingénieurs de Belgique pour déterminer les techniques à mettre en œuvre afin d'assurer la stabilité de notre bâtiment. Nous avons pompé l'eau et installé un système de drainage (une énorme couche

de briquillons, du stabilisé...) sous la dalle de fondation. Ainsi, notre immeuble flotte, il est complètement indépendant des bâtiments voisins. »

Les architectes Xavier Dewil et Marie Moignot, du bureau MDW de Bruxelles, ont imaginé une construction qui s'intègre au bâti existant mais plus moderne, aux lignes simples et pures. Il comportera 23 emplacements de parking couverts à l'arrière des commerces, sur lesquels seront aménagés les jardins des 3 appartements situés au-dessus des commerces (vu le terrain en pente). Aux étages, les logements disposeront de terrasses côté Sud, avec vue sur les jardins et le bâtiment Bourgerel. La couleur de la brique, « fleur de pommier », sera plus claire que celle des bâtiments voisins.

Un effort particulier a été fait au niveau des économies d'énergie, avec une excellente isolation thermique et acoustique, un chauffage collectif à condensation...

Les travaux sont réalisés par Samarkand. Le gros œuvre est espéré pour la fin octobre et la pose de la toiture (à deux pentes), avant l'hiver. La livraison des premiers appartements est prévue pour avril 2015. ■

# A côté d'un site classé

La prairie où se déroule la chasse aux œufs d'Ottignies verra s'élever 7 maisons et 59 appartements, d'ici 2017.



Corentin Melin.



**L**a SA Melin d'Ottignies projette de construire un îlot de 66 logements à côté de la ferme du Douaire, le long de l'avenue des Combattants. Sur un terrain de 46 ares, anciennement propriété de Delhaize.

« Nous l'avons acquis en 2008 et rentré une première demande de permis début 2012 », rappelle Corentin Melin, gestionnaire du projet. « Les plans modifiés à la suite de la première enquête publique ont fait l'objet d'une nouvelle enquête, en juin dernier. Le Collège a rendu un avis favorable en juillet ; le fonctionnaire délégué de la Région, en août. »

Le gestionnaire espère obtenir le permis ce mois d'octobre, pour programmer le début du chantier (et la commercialisation) au printemps 2015. Il faudra compter deux ans de travaux.

« Le projet a pris du retard en raison de sa situation particulière, proche de la conduite d'eau de Vivaqua et de la ferme du Douaire, classée. La Commission des monuments et sites nous a notamment demandé de choisir des matériaux qui s'harmonisent avec ceux de la ferme. »

D'un rouge non nuancé sur les premiers plans, les briques auront finalement un coloris plus

« traditionnel », rouge-brun. Les toitures (tuiles béton), zingueries et châssis (en PVC) seront gris anthracite.

« L'usage uniquement de briques en façade eut été lourd. Nous avons introduit des éléments d'enduit clair - à hauteur des cages d'escaliers et pour les volumes secondaires servant d'articulation entre les volumes principaux - pour briser la monotonie, créer un rythme. »

### Gabarits variables

L'îlot - imaginé par l'architecte Frédérique Thays, du bureau Lenchant de Mont-Saint-Guibert - comportera 7 maisons (à 3 ou 4 chambres) et 59 appartements (8 à 3 chambres, 36 à 2 chambres, 11 à 1 chambre et 4 studios).

Les gabarits des bâtiments seront variables : rez + 1, 2 ou 3 étages + toiture, les moins élevés situés du côté de la ferme. Le sous-sol comportera 86 emplacements de parking (garages simples ou doubles). On y accèdera par une nouvelle voirie - en cul-de-sac - qui longera la partie de l'îlot la plus éloignée de la ferme.

« De ce côté, il y aura aussi 6 emplacements de parking aériens. Avec 92 emplacements au total, nous dépassons les exigences du Règlement Communal d'Urbanisme (RCU). »

Au centre de l'îlot, une zone de manœuvre pour les pompiers, en dalles de gazon, sera entourée des jardins privés. Autour de l'îlot, un cheminement piéton de plus de 200m, en klinkers, permettra de rejoindre l'avenue de la Tannerie et la ruelle de la cure (Mousty), le parking du Douaire (via un escalier, côté Delhaize) et la porte du Douaire, à partir de l'avenue des Combattants.

Les arbres situés le long des terrains de pétanque et le beau saule marsault seront conservés (l'œuvre d'art « Totems » aussi!). Ceux qui se trouvent du côté du parking du Douaire seront remplacés par d'autres lors du réaménagement du talus.

« Le recul de l'îlot, par rapport à l'avenue des Combattants, a fait l'objet de nombreux débats. La majorité des interlocuteurs souhaitant qu'on se raccroche au contexte urbain en venant de Mousty, nous avons opté pour un retrait de 6m par rapport au trottoir. La ferme, elle, est beaucoup plus reculée. On la découvrira un peu moins vite en venant de Court-Saint-Etienne ; cela dit, le rideau d'arbres qui la sépare de la prairie la masque déjà aujourd'hui », remarque Corentin Melin. ■





# Un site à réaménager

La société Matexi souhaite urbaniser les terrains des Bétons Lemaire. Elle a initié une procédure de reconnaissance en Site A Réaménager (SAR) auprès de la Région wallonne.

Les Bétons Lemaire terminent leurs activités, à Mousty. Le site (un peu moins de 8ha) a été acquis par la société Matexi en juin 2012, dans la perspective de voir se créer un nouveau quartier résidentiel entre les lignes du chemin de fer et la rue de Franquénies. L'entreprise «Wavre Diesel Motors» y est propriétaire d'une petite surface, sur laquelle elle s'occupe du traitement de déchets inertes (essentiellement le tri de terres de terrassement). Le terrain est aussi traversé par une conduite d'eau de Vivaqua.

«Le site est situé en zone industrielle au Plan de Secteur», précise Mathieu Malvaux, Senior Developer chez Matexi. «Nous avons initié une procédure de reconnaissance en Site A Réaménager (SAR) auprès de la Région, en juillet 2013, pour que son affectation soit changée. Nous attendons que la Ville soit notifiée pour réaliser l'enquête publique.»

Mathieu Malvaux en est persuadé : pareil site ne correspond plus aux standards industriels actuels. La traversée de la ville par des véhicules lourds, entre 6 et 22h, occasionnerait des nuisances importantes.

«Les frères Lemaire ont essayé de trouver un repreneur avant de nous contacter.»

Matexi - qui développe des projets notamment sur des sites à réaffecter - y a vu un potentiel immobilier intéressant.

### Une vision globale

Le projet en est encore à ses prémices. Le promoteur entend travailler en concertation avec la Ville, dans le cadre du Schéma Général d'Aménagement du centre d'Ottignies élaboré par le Centre de Recherches et d'Etudes pour l'Action Territoriale (CREAT) de Louvain-la-Neuve.

«Nous souhaitons intégrer notre projet dans une vision globale de ville. Réfléchir à l'avenir de toute la zone, avec les intervenants publics, semi-publics et privés. Il y a des enjeux importants en terme de mobilité (vu la présence du chemin de fer), le collège du Christ-Roi est tout proche... Notre parcelle et ses voisines pourraient constituer le trait d'union entre le Douaire, le Bois des Rêves et au-delà, Louvain-la-Neuve.»

Permis d'urbanisation ? Plan Communal d'Aménagement ? Permis d'urbanisme de



Mathieu Malvaux.

constructions groupées ? L'outil n'a pas encore été choisi.

S'il est urbanisé (un permis est espéré d'ici trois ans), le site comportera du logement (des immeubles à appartements principalement et des habitations unifamiliales 2 ou 3 façades) et toutes les fonctions qui donnent de la vie à un quartier : commerces de proximité, services, espaces publics, moyens de transport...

«C'est notre slogan : «Bienvenue chez vous» ! On ne développe pas une promotion immobilière sans donner les moyens aux gens de s'approprier leur quartier.» ■

## Face à la clinique

La société Matexi vient de terminer un petit ensemble immobilier (11 habitations unifamiliales de 2, 3 ou 4 façades, sur 6000m²), le long de l'avenue Reine Fabiola (Ottignies).

«La situation particulière - entre la clinique Saint-Pierre, le cimetière et leurs parkings respectifs - a nécessité une réflexion approfondie, pour que les habitants ne se sentent pas isolés dans ce clos dont la

voirie intérieure est privative», indique Mathieu Malvaux, Senior Developer chez Matexi.

Le lotissement comporte des espaces communs (parc, carport...); les maisons sont basse énergie, équipées - pour 50% d'entre elles - de panneaux solaires thermiques. Elles ont été dessinées par les architectes du bureau AGECL de Mont-Saint-Guibert.

«Ce projet s'est fait de manière très rapide : trois ans, depuis les

premières négociations avec le propriétaire du terrain !»

A l'heure de boucler cette édition, une seule maison restait à vendre.



# De part et d'autre de l'avenue

L'immobilière Bouygues développe son 1<sup>er</sup> projet dans notre ville, au Douaire. Avant de le compléter bientôt par un second, presque en face.



Laurent Malard et Olivier Bertrand.

Les immobilières Bouygues et B2RE développent le projet «Les terrasses du Douaire» -43 appartements dans 6 immeubles + 42 emplacements de parking en sous-sol - sur l'ancienne propriété (82,96 ares) du notaire Sohier, le long de l'avenue des Combattants, à Ottignies.

«Nous l'avons acheté en octobre 2013, avec le permis d'urbanisme, à l'immobilière Molico (NDLR : permis obtenu par Molico après 2-3 ans d'échanges avec l'urbanisme)», explique Laurent Malard, managing director chez Bouygues Immobilier. «Nous assurons la promotion de cinq immeubles (33 appartements); B2RE, d'un immeuble (10 appartements). L'ensemble compte 7 appartements à 3 chambres, 24 à 2 chambres, 11 à une chambre et 1 studio.»

On doit le projet à Paul-Emile Durant, de la SPRL «Espace Architectes» de Bruxelles. Il a étagé les immeubles suivant le relief (pente) du site : un bâtiment au niveau de l'avenue des Combattants, les cinq autres en retrait et en escalier, de part et d'autre d'une nouvelle voirie - une centaine de mètres - qui sera rétrocedée à la Ville.



«Trois bâtiments sont isolés (4 façades) d'un côté, trois bâtiments sont mitoyens en face. Avec une toiture en pente pour l'immeuble situé le long de l'avenue des Combattants (pour l'intégrer au cadre environnant) et des toitures plates, «végétalisées», pour les cinq autres.»

Les façades - animées grâce à plusieurs décrochements - seront recouvertes de crépi (blanc, rouge, gris clair et gris foncé) ou de briques rouges pour le parement inférieur de l'immeuble situé à front de rue. Les appartements du rez-de-chaussée bénéficieront d'un petit jardin privatif ; ceux des étages (rez + 3 + toiture à Rez + 2), d'une terrasse au minimum. Basse énergie, ils bénéficieront d'un système de ventilation à double flux, de chaudières individuelles...

L'environnement très vert a déjà séduit plusieurs acheteurs : la commercialisation a démarré en octobre 2013, 22 appartements étaient vendus à la fin de l'été.

«C'est une clientèle locale. En majorité, des personnes âgées qui choisissent de quitter leur maison pour un appartement

mais souhaitent demeurer dans la commune», précise Olivier Bertrand, responsable programmes chez Bouygues.

Entamés en juin 2014, les travaux devraient se terminer au dernier trimestre 2015. Ils sont réalisés par l'entreprise Galère de Liège.

### En forme de «L»

Bouygues vient de déposer (juillet 2014) une demande de permis d'urbanisme pour la parcelle de 47,14 ares (propriété de M et Mme Lejeune) située entre l'avenue des Combattants et l'avenue de la Tannerie (à prolonger), à côté de la parcelle où s'élèvera le projet de la SA Melin (lire page 9).

La demande porte sur 89 logements - uniquement des appartements - dans un bâtiment en forme de «L», en rez + 2 étages + toiture, et deux niveaux en sous-sol (106 emplacements de parking pour voitures, 173 emplacements pour vélos et 89 caves).

«Il s'agit là aussi d'un terrain en pente», précise Olivier Bertrand. «Les architectes (NDLR : Montois Partners, de Bruxelles) ont joué avec des dégradés au niveau



des gabarits, de manière à proposer un ensemble cohérent. Les décrochements donneront l'impression qu'il y a plusieurs blocs d'appartements alors qu'il n'y en aura qu'un seul.»

L'immobilière est tenue de respecter les prescriptions du Plan Particulier d'Aménagement (PPA) approuvé

en 1998, en matière de densité, hauteur sous corniches, inclinaison des toitures, matériaux, coloris... « Nous proposons que les façades soient recouvertes de crépi gris clair et gris moyen, de briques marron/rouges et d'un habillage en zinc prépatiné. Avec un soubassement en pierre naturelle et une toiture en ardoises. »

A l'arrière du bâtiment, les propriétaires bénéficieront de jardins privatifs au rez-de-chaussée et de balcons/terrasses aux étages, qui donneront sur un espace vert central.

La commercialisation est prévue pour mai 2015. ■

## Dans le parc du manoir

**Le premier bloc d'appartements des « Jardins du Petit-Ry » sera terminé en novembre. La construction des 8 maisons va démarrer.**

**T**hierry Cherpion est ravi des félicitations reçues de la Région et du Conseil Wallon de l'Environnement pour le Développement Durable (CWEDD), pour son projet « Les Jardins du Petit-Ry » en cours de construction à l'angle des rues de Pinchart et de La Boissette.

C'est en 2007-2008 qu'il a signé un partenariat avec la famille Robyns de Schneidauer, pour l'urbanisation de 2,5 des 3,5ha que compte la propriété. Zone rouge (à bâtir) au Plan de Secteur, ce terrain était destiné à accueillir un lotissement, qui aurait détruit l'allée de grands hêtres et le parc du manoir de La Boissette.

« Nous avons demandé au Collège de pouvoir construire un projet comportant des immeubles plutôt qu'un lotissement uniquement de

maisons. Cela présentait l'avantage d'utiliser moins d'espace au sol. En mettant le parking en souterrain, sans aucune voirie qui traverse le site, on pouvait conserver un maximum des beaux arbres du parc. »

### 3 immeubles et 8 maisons

Le projet a mis près de 7 ans pour aboutir. La Ville a exigé du promoteur qu'il réduise ses ambitions. Les discussions se sont multipliées, avec la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) et la Région, avant l'enquête publique. Le permis de bâtir obtenu en 2011 a fait l'objet d'un recours au Conseil d'Etat, de la part d'un voisin direct. Le promoteur l'a retiré avant d'introduire une nouvelle demande, comprenant plus de plantations.

« Nous avons obtenu un nouveau permis fin 2012 et la construction a démarré en 2013. »

Le projet comporte 3 immeubles de 15 appartements du côté de la rue de La Lisière (ex-chemin de Céroux, réaménagé) et 8 maisons à 4 chambres (deux groupes de trois et un groupe de deux) accessibles via la rue de La Boissette, en cul de sac. Il a été dessiné par l'architecte Stéphane Dachy du bureau LD2 de Bruxelles et est réalisé en 4 phases, par les entreprises Moury de Liège.

Le premier immeuble d'appartements sera terminé en novembre (75% sont vendus).

Le 2<sup>e</sup> immeuble d'appartements en est au niveau dalle/1<sup>er</sup> étage (50% sont vendus). La construction des 8 maisons va démarrer (la partie « impétrants »

est terminée). Le 3<sup>e</sup> et dernier immeuble d'appartements sera réalisé en 2016, du côté de la rue de Pinchart.

Les immeubles comporteront tous un rez + trois niveaux, avec des toits plats, verts, équipés d'un système de récupération de l'eau de pluie et de panneaux photovoltaïques.

« C'est un projet vert ! Un appartement par façade disposera d'une « cave extérieure » pour le rangement du mobilier de jardin par exemple, sur laquelle il y aura des bacs à plantes pour « verduriser » les façades. Nous avons aussi prévu une prise privative à chaque emplacement de parking, dans les caves des immeubles, où les habitants pourront éventuellement recharger leur véhicule électrique.

La performance énergétique sera soignée. »

Les façades (des immeubles et des maisons) seront recouvertes d'un enduit blanc cassé (gris moyen au dernier étage des immeubles). Elles comporteront de nombreuses terrasses.

### Dans un parc public

Aucune voirie ne traversera le parc, à l'exception d'un cheminement piéton ouvert au public, qui reliera l'avenue Churchill et la rue de La Boissette. Les parkings seront situés en sous-sol (15 emplacements par immeuble) ou le long des voiries existantes (une douzaine d'emplacements par immeuble et un emplacement par maison, en plus du car-port privatif).

« Nous avons essayé de conserver tous les arbres intéressants : des hêtres, chênes, quelques très beaux pins, un charme... Malheureusement, nous avons perdu une dizaine de beaux spécimens lors de la tempête du 14 juillet 2011. Nous les replanterons ainsi qu'un rideau vert (haies) le long de la rue de La Lisière (où un taillis existait auparavant). »

Les résidents - 80% des acquéreurs sont originaires du Petit-Ry ou des environs - apprécieront la vue sur Ottignies, autrefois prisée par les troupes scouts qui campaient sur le terrain. ■

## Dans la prairie du Stimont

**Premiers coups de pelle à la fin de cette année, pour le projet de Thomas & Piron au Stimont : trois immeubles dans une 1<sup>ère</sup> phase, 26 maisons et un immeuble un peu plus tard.**

**S**uite à l'adoption du Plan Communal d'Aménagement (PCA) du Stimont en mai 2011, le promoteur Thomas & Piron Bâtiment a dû revoir ses ambitions à la baisse, pour son terrain d'un peu plus de 3ha (entre l'avenue des Justes, la rue de la Chapelle et la rue du Bauloy) acquis en 2006.

« Nous projetions d'y construire deux fois plus d'appartements », se souvient Joël Polus, manager. « Mais nous devons respecter les impositions du PCA, qui prévoit une densité moindre. »

Le site sera aménagé en deux phases. La première - pour laquelle le promoteur dispose d'un permis d'urbanisme - commencera d'ici la

fin de cette année, avec le remblai du fossé (plusieurs milliers de m<sup>3</sup> de terre seront nécessaires). Il s'agit de construire trois immeubles à appartements (45 au total, dont 3 appartements à 3 chambres, 19 à 2 chambres, 19 à 1 chambre et 4 studios) à hauteur du rond-point situé à l'angle de l'avenue des Justes et de la rue de la Chapelle. Le plus élevé comportera un rez +



Thierry Cherpion.



Simon Cols et Joël Polus.







3 étages (le 3<sup>e</sup> en retrait) ; les deux autres, un rez + 2 étages (le 2<sup>e</sup> en retrait). La programmation prévoit également l'aménagement de deux surfaces pour du commerce de proximité (86 et 123m<sup>2</sup>) et un espace de profession libérale (56m<sup>2</sup>). La commercialisation débutera en novembre.

« L'ensemble sera articulé autour d'une place publique d'un peu moins de 600m<sup>2</sup>, qui comprendra 15 emplacements de parking à proximité des commerces », précise Simon Cols, gestionnaire du projet. « Sont aussi prévus, 66 emplacements de parking en souterrain, pour les habitants des immeubles. »

C'est le bureau d'architectes SIA de Wépion qui a dessiné les bâtiments. Leurs façades comporteront plusieurs décrochements et seront couvertes de briques et enduit (coloris semblables à ceux du bâti environnant). Thomas & Piron Bâtiment en assurera la construction.

La durée des travaux est estimée à 2,5 ans. Cette 1<sup>ère</sup> phase comporte

aussi la création d'un bassin d'orage de 650m<sup>3</sup> et de noues (destinés à collecter les eaux de pluie) ainsi que l'aménagement d'une partie d'un parc public d'une soixantaine d'ares qui sera livré lors de la seconde phase. Egalement, l'amorce de la voirie en zone 20 (résidentielle en espaces partagés) qui rejoindra l'avenue des Justes et la rue de la Chapelle.

## 26 maisons

La 2<sup>e</sup> phase fait actuellement l'objet d'une étude d'incidences. Le promoteur a présenté son projet lors d'une réunion publique, le 26 juin à la salle des Vis Tchapias.

La demande de permis d'urbanisation devrait être introduite à la fin de cette année, pour un parcellaire de 26 maisons (unifamiliales, jointives, 2 ou 3 façades, certaines en bel étage, aux gabarits maximums de rez + 1 étage) et un immeuble de 10 à 15 appartements (rez + 2 étages, le 2<sup>e</sup> en retrait). En parallèle, la création de deux places publiques, l'une située le long de la rue du Bauloy, l'autre entre celle-ci et la place livrée dans la première phase.

« Cette 2<sup>e</sup> phase comporte, outre la création de deux piétons qui assureront la connexion entre l'avenue des Justes et la rue du Bauloy, la prolongation de la voirie en zone 20 et la fin de l'aménagement du parc public et des zones de détente », précise Simon Cols.

Le promoteur espère obtenir le permis d'urbanisation avant la fin 2015 (et démarrer l'aménagement des voiries dans la foulée). Après quoi, il introduira les demandes de permis d'urbanisme pour chacun des lots définis dans le permis d'urbanisation (anciennement permis de lotir).

Les premières maisons devraient sortir de terre en 2016. Comme pour les immeubles de la 1<sup>ère</sup> phase, elles seront dessinées par le bureau SIA et construites/vendues par Thomas & Piron Bâtiment. Le bureau de géomètres et urbanistes Grontmij de Bruxelles est chargé de la conception paysagère du parc et des placettes. ■



Serge Flamé et Jacques Lefebvre.

« L'emménagement se fera en deux étapes : avant la fin novembre pour les 85 élèves et les professeurs de l'option théâtre ; pendant les vacances de Noël pour l'administration. Nous abandonnerons complètement le n°77 de la rue des Wallons - l'actuel siège social de l'école, prévu au départ pour abriter des kots - d'ici la fin de cette année académique. »

## Des salles de 4m de haut

Le bâtiment de l'IAD a fière allure, dans ses habits de pierre bleue flammée (au rez-de-chaussée), brique (partie « bureaux », au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> étage) et bois (partie « classes », sur 1 seul étage, équivalent aux deux niveaux de bureaux).

« Le bardage en bois ne bougera pas. C'est de l'ayous, importé du Cameroun », précise Jacques Lefebvre, conseiller en prévention et responsable technique « bâtiment » à l'IAD. « A hauteur d'homme, la pierre bleue a été choisie pour sa résistance et sa facilité de nettoyage. »

Le foyer (entrée principale, cuisine, bar et vestiaire) sera entièrement vitré, de même que le « mur » donnant sur le terrain de basket et le parking des bus. Il encadrera l'escalier prévu pour accéder aux loges depuis les salles de classe.

Option théâtre oblige, ce ne seront pas des classes ordinaires. Au rez-de-chaussée, une grande salle (223m<sup>2</sup>) pourra accueillir 150 personnes en formule « spectacle » et 180 personnes en formule « cours » (auditoire). A l'étage,



4 salles (148m<sup>2</sup>, 126m<sup>2</sup>, 110m<sup>2</sup> et 100m<sup>2</sup> - une pour chaque année, puisque l'IAD compte 3 baccalauréats et 1 master en interprétation dramatique) permettront de travailler toutes les disciplines, sans gêne ni d'espace ni de bruit. Toutes auront une hauteur de 4m (voire un peu plus) sous plafond technique.

« C'était une demande de l'option : qu'au cours d'escrime, un comédien debout puisse tenir sa rapière droite, sans toucher le plafond », précise Serge Flamé.

Insonorisées et à l'acoustique parfaite, les salles comporteront des revêtements noirs (plancher OSB, plafond en héraclite), un grill technique, des écrans et moniteurs... et un dojo pour l'une d'entre elles.

« La grande salle permettra aux étudiants de travailler presque comme dans un vrai théâtre. Les travaux de fin d'études seront toujours présentés au Théâtre Jean Vilar. »

Au sous-sol, les deux loges (filles/garçons) seront équipées de douches. On trouvera là les sanitaires (WC alimentés par de l'eau de pluie) également accessibles au public, l'atelier de construction des décors (avec un ascenseur donnant sur la grande salle), les espaces techniques et locaux informatiques, les réserves pour les costumes et accessoires.

« Nous avons plus de 600 pièces de costumes ! Nous sommes en train d'opérer un tri, pour ne

garder que ce que les étudiants ne peuvent pas apporter. »

Contre la grande salle et sous les classes, un parking semi-couvert pourra accueillir jusqu'à 23 voitures ainsi que des vélos.

## Quid des options audiovisuelles ?

Le directeur de l'IAD s'inquiète de l'avenir des autres options (plus de 400 étudiants, qui travaillent notamment dans les locaux de la rue des Wallons). L'école n'a plus les moyens d'investir dans un second nouveau bâtiment.

« L'immeuble de Blocry, nu, représente un investissement de 3,5 millions d'euros, pris en charge à 90% par le Fonds de garantie des bâtiments scolaires. Nous assumons les 10% restants, de même que l'équipement. Le gradin que nous souhaitons acquérir pour la grande salle, rétractable manuellement, coûte 40.000€. Nous récupérons le matériel existant (projecteurs, tapis, tentures noires...) et compléterons l'équipement au fil des ans. »

Un partenaire est donc recherché, Université ou promoteur privé.

« Je vois deux endroits intéressants : à proximité du Centre Audio-Visuel (CAV), à côté des auditoriums Socrate et du Centre de Langues CLL, ou sur le terrain de basket, en prolongement de notre nouveau bâtiment. Ce sera pour un nouveau directeur, mais je serais ravi qu'une solution soit trouvée avant mon départ à la retraite... » ■

# L'IAD dans ses murs

L'Institut des Arts de Diffusion (IAD) abandonnera ses locaux de la rue des Wallons d'ici la fin de cette année académique. L'option théâtre et l'administration s'installent dans un nouveau bâtiment, à Blocry.

Après avoir souvent déménagé - de Bruxelles à Gembloux (où elle se trouve pour quelques jours encore, dans les anciennes casernes, à côté du SPF Finances), en passant par Louvain-Leuven, Louvain-la-Neuve (plusieurs locaux loués à l'UCL) et la Villa des Bruyères proche du Bois des Rêves (propriété de la Province) - l'option théâtre de l'Institut des Arts de Diffusion (IAD) va enfin pouvoir poser ses valises, dans un nouveau bâtiment qui lui sera presque entièrement réservé, à Blocry.

« La situation est idéale, à côté de la ferme qui héberge le Théâtre de Blocry et le Centre d'Etudes Théâtrales (CET) de l'UCL », indique le directeur Serge Flamé. « Nous avons convaincu l'Université de l'intérêt de créer un pôle « théâtre » professionnel et pédagogique à cet endroit de la ville. Plusieurs années de négociations ont été nécessaires, ce terrain (10 ares) étant très convoité et à l'origine, pas destiné à recevoir un bâtiment dédié à l'enseignement traditionnel. »

Le bâtiment a été imaginé par

l'architecte Frank Norremberg du bureau Trait de Bruxelles (bureau déjà auteur du projet Métis au Bièreau et de l'École Normale à la voie Cardijn) et construit - à partir d'août 2013 - par l'entreprise Artes TWT de Seilles. Très basse énergie, il comprendra un système de pompe à chaleur réversible, qui donnera de la chaleur en hiver et de la fraîcheur en été.

Les services administratifs de l'école s'y installeront aussi, sur deux niveaux voisins des salles de cours. ➤





# Cinq grands projets d'ici 2018

Louvain-la-Neuve poursuit son développement : du côté du lac avec le projet «Agora», à l'Est avec «Les Jardins de Courbevoie»... en songeant déjà à l'urbanisation d'une trentaine d'hectares autour de la ferme de Lauzelle et dans la zone Athéna.



La construction des parkings du RER à Louvain-la-Neuve.

En plus de suivre une multitude de «petits» projets (la construction d'un gîte d'étape à la rue de la Gare (avec le Centre Belge du Tourisme des Jeunes CBTJ), d'une Maison des Langues sur la place Raymond Lemaire (avec le Forem), d'un immeuble affecté à du logement social pour étudiants à la place des Paniers (49 kots, Notre Maison), d'un immeuble à appartements sociaux et de maisons bi-familiales permettant l'habitat kangourou dans la continuité de la rue Michel de Ghelderode (Notre Maison) ...), Ville et UCL travaillent à cinq grands développements, au centre de Louvain-la-Neuve et en périphérie.

Le plus visible est certainement celui du RER, le long du bd de Wallonie.

«La construction des parkings a débuté le 2 décembre 2013. Le chantier avance bien : l'hiver ayant été clément, nous n'avons pas eu à déplorer de journée de chômage technique», se réjouit Philippe Barras, administrateur délégué d'Inesu-Immo. «Nous pouvons espérer le gros œuvre fermé d'ici la fin de l'année. Après quoi, nous commencerons les travaux d'équipement à l'intérieur. Ce qui nous mènera à Pâques 2016 pour la fin du chantier.»

La dalle du RER terminée, la construction des «Jardins de Courbevoie» pourra démarrer. Le projet des promoteurs Thomas & Piron Bâtiment et Besix Red (avec la sàrl REIM de Louvain-la-Neuve) comprend 600 logements, dans des immeubles à appartements.

Le permis de lotir a été délivré en décembre 2013. Même s'il fait l'objet d'un recours au Conseil d'Etat, les promoteurs souhaitent introduire les premières demandes de permis d'urbanisme (phases 1 et 2, pour un développement qui en comptera 5) l'an prochain, de manière à pouvoir les mettre en œuvre dès 2016.

Les appartements ne seront pas commercialisés avant 2 ans et pas habités avant Pâques 2018.

«On pressent une forte demande. Les gens sont intéressés par des logements neufs, aux normes actuelles en matière d'isolation thermique et acoustique», constate Joël Polus, manager chez Thomas & Piron Bâtiment.

### Hôtel, résidence avec services...

Le permis de lotir a également été délivré, l'an dernier, pour le projet «Agora» de l'immobilière Eckelmans, qui s'étendra sur 1,2ha

entre l'Aula Magna, l'église Saint-François et le lac. La demande de permis unique a été introduite au début de cette année, pour la construction d'une dalle, des voiries et emplacements de parking situés en dessous, des voiries piétonnes situées au-dessus. La demande de permis pour la construction de la première phase du projet (côté centre ville) a été déposée en juin dernier.

Cette phase comprend, au rez-de-chaussée, un hôtel géré par la chaîne Martin's Hotels (108 chambres) avec une brasserie, un espace forme, des commerces et quelques surfaces pour des professions libérales ; aux étages, les chambres de l'hôtel, des «business flats», une résidence avec services (pour seniors), des appartements résidentiels.

La construction devrait débuter en février 2015 et durer deux ans.

Si la demande en logements est forte, le promoteur n'attendra pas la fin de la 1<sup>ère</sup> phase pour entamer la seconde (trois immeubles, coté lac, comprenant quelque 80 appartements résidentiels). La demande de permis d'urbanisme n'a pas encore été introduite.

### Centre chinois

En attendant la construction du China-Belgium Technology Center (CBTC) - sur un terrain de 8ha situé entre la RN4 et la E411 (entre le magasin Oh !Green et le parc Fleming) - la société Ju Xing International Limited a acquis 3000m<sup>2</sup> de bureaux et espaces de stockage dans deux bâtiments du parc scientifique (côté Einstein et côté Fleming). Son intention est d'y accueillir des entreprises chinoises, dès la fin de cette année.

«Nous avons reçu une première délégation, d'une dizaine d'entreprises intéressées, au mois de mai. Trois d'entre elles sont revenues avec une 2<sup>e</sup> délégation, en septembre, pour confirmer leur implantation à Louvain-la-Neuve», annonce Philippe Barras.

Le CBTC - dessiné par les architectes du bureau Emile Verhaegen de Bruxelles - s'étendra sur 90.000m<sup>2</sup> plancher (rez + 3 niveaux pour la plupart des bâtiments) et comportera 73.500m<sup>2</sup> de bureaux et laboratoires dédiés principalement à quatre secteurs d'activités : l'électronique et l'optoélectronique, les biotechnologies et les nanotechnologies, l'informatique et les (télé)communications, le développement durable. Il comprendra aussi un hôtel, un centre de séminaires/conférences, des commerces/services et 1400 emplacements de parking.

A l'heure de boucler cette édition, les permis étaient en passe d'être délivrés pour les infrastructures (à la demande de l'IBW) et le CBTC (à la demande du promoteur chinois).

«Les Chinois sont occupés à sélectionner le consortium avec lequel ils travailleront pour la construction du bâtiment. Celle-ci pourrait démarrer à la mi-novembre et durer deux ans.»

Fin de cette année ou début 2015, le promoteur introduira les demandes de permis d'urbanisme pour la construction d'un ou deux des trois immeubles de logements (300 unités, au total) prévus pour

accueillir les expatriés chinois. Un premier immeuble sera construit dans la continuité du bâtiment Koekelberg, non loin de la gare des bus. Cela permettra non seulement d'achever la dalle au dessus de l'anneau central et des voies de chemin de fer, mais aussi de créer une nouvelle liaison piétonne entre le centre ville et le bas du quartier du Biéreau. Les autres immeubles sont envisagés le long du bd de Wallonie à Lauzelle (en face de la pompe à essence) et à l'avenue du Ciseau/bd du Sud aux Bruyères (près de l'Ephec et du lycée Martin V).

### Piste d'athlétisme

La Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) attend les offres de 7 bureaux d'études, pour la réalisation de la piste d'athlétisme «indoor» le long du bd de Lauzelle, à côté de la piste d'athlétisme extérieure. Le consortium à qui elle attribuera le marché devrait être choisi d'ici la fin de l'année. Il faudra compter deux ans et demi de travaux.

Le hall (10.000m<sup>2</sup>) sera équipé de tout ce dont les athlètes peuvent rêver : piste, sautoirs, perches... un investissement de plus de 20 millions d'euros.

Plus modeste, mais très attendu aussi : la construction d'un grand dojo (1500m<sup>2</sup>), sur la triplette de tennis T4 du centre sportif de Blocry. La Fédération Francophone Belge de Judo (FFBJ) a introduit sa demande au début de cette année, le permis est en passe d'être délivré.

### Centre commercial

Le 5<sup>e</sup> grand développement concerne l'extension du centre commercial de L'esplanade, soit 18.000m<sup>2</sup> (pour une cinquantaine de boutiques) en plus des 30.000m<sup>2</sup> actuels.

La demande de permis socio-économique, introduite à la fin juin, a fait l'objet de nombreuses discussions avec la Ville. Le Collège a délivré le permis le 18 septembre, après consultation des villes voisines (Wavre notamment). Le promoteur introduira sans doute

sa demande de permis d'urbanisme dans les prochains mois.

L'extension se fera de manière latérale (au dessus des voies du chemin de fer) et en profondeur (jusqu'à la pompe à essence, en direction de la RN4). Cela permettra de prolonger la dalle jusqu'au nouveau quartier de Courbevoie.

### Un peu plus tard

Suite à la révision récente (2013-2014) du Plan de Secteur, les trente hectares de terrains situés autour de la ferme de Lauzelle (anciennement zone agricole) et dans la zone Athéna (anciennement zone de parc scientifique et d'activité industrielle/de recherche) ont été transformés en zone d'habitat.

Un auteur de projet doit être désigné, pour réaliser un RUE (Rapport Urbanistique et Environnemental) qui déterminera notamment la densité de cette nouvelle zone d'habitat (jusqu'à 1500 logements). Ce RUE sera soumis à l'approbation du Conseil communal.

«Nous recevons déjà des demandes de la part de personnes désireuses de s'installer dans ce futur quartier!» annonce le bourgmestre Jean-Luc Roland. «Le temps de réaliser le RUE, de le faire approuver, d'introduire les permis... il s'écoulera bien trois ans avant qu'on commence à construire. Si on compte 18 mois de travaux, on peut affirmer qu'il n'y aura pas d'habitants là avant la fin 2018», estime Philippe Barras.

Un RUE devra aussi être réalisé pour la zone comprise entre la RN4 et l'autoroute, en concertation avec l'IBW. Anciennement zone d'activité industrielle, elle comporte désormais deux ZACC (Zone d'Aménagement Communal Concerté). La première du côté de la sortie 8A de l'autoroute, la seconde du côté de la rue du Génistroit. Ces zones pourront accueillir de grands équipements d'intérêt communautaire. ■



**SECURITY CENTER**

**CH. ROUZEEUW**

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE • PLACEMENT  
Serrurerie • Clefs • Coffre-fort • Porte blindée & coupe feu  
Contrôle d'accès • Automatisation de portes

Notre Expérience = Votre Sécurité!

Chée de Louvain, 371 • 1300 WAVRE • 010.24.11.21  
Ouvert lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h  
info@rouzeeuw.be • www.rouzeeuw.be

**HERMAND**

Ets HERMAND S.P.R.L.

**OTTIGNIES**

010 / 41 34 32

Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies - www.hermand.be



**Nouvelles de la Ville**

**Carnet Familial**

**Naissances**

Soares Mendonça, Gabriela 03/06  
Crombé, Martin 03/06  
Minnon, Maxime 03/06  
Hachad, Ilyes 03/06  
Lazaar, Zakaria 04/06  
Stas, Manon 04/06  
Mathey, Melody 10/06  
Ambroise Boodts, Adrien 11/06  
Essoh, Kamnang 12/06  
Simonis, Achille 14/06  
Benali, Rayan 14/06  
Boland, Lynn 15/06  
Ndjongui Ekouato, Ethan 16/06  
Bortolato, Alice 16/06  
Ben Moussa, Fadi 17/06  
Conan, Elisa 22/06  
Shahin, Anna 23/06  
Houdret, Chloé 24/06  
Brabant-Pirnay, Elise 24/06  
Delire, Emmanuelle 24/06  
Zuliani, Ary 26/06  
Lorent, Timothée 26/06  
Delporte, Suyin 27/06  
Chamoun, Ivan 27/06  
Muntz, Romane 29/06  
Delplanque, Nina 30/06  
Heck Van Brussel, Robinson 03/07  
Chaussier, Sibylle 04/07  
Polastri, Marion 06/07  
Macken, Allan 07/07  
Detournay, Elliott 09/07  
Le, Naomie 11/07  
Horduna, Vlad 11/07  
Ben El Mostapha, Mohamed 12/07  
Goossens, Amandine 12/07  
Podrug, Alejna 13/07  
Kadda, Redwane 14/07  
Nicaise Hayden, Keziah 14/07  
Henry, Charline 18/07  
Thys Sarhane, Neil 18/07  
Georgis, Nelson 20/07  
Poncelet, Loïc 21/07  
Petrisot, Anthony 23/07

Cardon de Lichtbuer, Gabriel 24/07  
Taybi, Nassima 25/07  
Hovsepyan, Anastasia 25/07  
Dubois, Lucien 26/07  
De Rocker, Liam 26/07  
Gohy, Diego-Alban 27/07  
Vandam, Ryan 28/07  
El Kodri, Sarah 29/07  
Radicev, Aaron 29/07  
Huens, Simone 29/07  
Nadaud, Gwenn 29/07  
Nadaud, Louane 29/07  
Deraeck Kanellopoulos, Mathis 30/07  
Azzagnouni, Amira 31/07  
Haddadi, Mohammed 31/07  
Denayer, Andrée 10/07  
Goffart, Claire 11/07  
Bousman, Céline 13/07  
Poncé, Marie, ve Mirguet 13/07  
Roussel, Jeanine, épouse Borremans 13/07  
Marmignon, Olive, ve Métillon 15/07  
Lenglois, Lucienne, ve Evrard 17/07  
Paenen, Jean-Claude 17/07  
Baré, Jeanine, épouse Aldelhof 18/07  
Dieu, Virgile 19/07  
Henriet, Jeanne-Marie, épouse Polomé 23/07  
Deneumostier, Francis 24/07  
Nemra, Fatma 24/07

**Décès**

Diatchenko, Tamara 03/06  
Poels, Marc 03/06  
Turcksin, Denise, ve Van de Winkel 06/06  
De Muyneck, Germaine, épouse Bourguignon 08/06  
Vanendert, Joanna, ve Peters 08/06  
El Kadiri, Hadj 09/06  
Joly, Patrick 12/06  
Yaouba, Eno 12/06  
Yaouba, Jocelyn 12/06  
Lecat, Yvette, ve Corne 15/06  
Dominique, Denise, épouse Weber 16/06  
Boxus, Laurence 23/06  
Astier, Roseline, ve Detaeÿe 25/06  
Lavis, Christine 29/06  
Hautfenne, Marie, épouse Tasson 30/06  
Jadin, Anne 01/07  
Noe, Liliane, ve Minnon 02/07  
Siroul, Jacques 02/07  
Orens, Jeanne 06/07

VOTRE CRÉDIT LOGEMENT GRÂCE À RECORD BANK

**Record Bank, L'ARCHITECTE DE VOTRE CRÉDIT**

**AGENCE DEWERE-LEMAIRE**  
Espace du Cœur de Ville 16 • 1340 OTTIGNIES  
FSMA : ND2L sprl107200 CB CA

recordbank.be

Tout pour bébé

**B-Bees**  
www.bbees.be  
Couri-Saint-Étienne

Déposez votre liste de naissance, en magasin ou sur Internet, ou commandez en ligne sur le site très convivial bbees.be

**B-BEES VOUS FACILITE LA VIE !**

**B-BEES : Tout pour bébé et maman !**

Av. des Métallurgistes 14  
1490 Court-Saint-Étienne  
Belgique  
T: +32(0)10/61.80.31  
F: +32(0)10/61.80.31

Rejoignez-nous sur notre page Facebook pour découvrir nos nouveautés.

Visitez notre site internet: WWW.BBEES.BE  
info@bbees.be

**Clair de Vue**

Espace du Cœur de Ville, 21  
1340 Ottignies  
Tel : 010 43 96 97  
clairdevue@base.be  
www.clairdevue.be

**EXAMEN DE LA VUE**  
SPÉCIALISTE DE LENTILLES DE CONTACT

**ENTRAÎNEMENT VISUEL**

**LES LUNETTES DE VOS ENFANTS sont garanties gratuitement**  
chez votre opticien

Spécialiste verres Varilux, assurance adaptation





# Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 2 septembre.

**B**onne nouvelle : nos policiers apprécient leur travail au sein de la zone d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. C'est ce qui ressort d'une enquête menée en janvier-février auprès des policiers de notre zone, dans le cadre de la loi de 1996 sur le bien-être au travail. « Les réponses à la centaine de questions donnent des résultats très encourageants pour un corps de police soumis à un stress quotidien notamment à Louvain-la-Neuve », constate le bourgmestre Jean-Luc Roland. « Un si beau bulletin est exceptionnel et ne se retrouve dans aucune autre de la quinzaine de zones qui ont fait l'objet de cette enquête. »

Alors que notre zone de police éprouve de réelles difficultés à recruter du personnel, le bourgmestre voit dans ces résultats l'opportunité de susciter des vocations.

« Nous serons attentifs à quelques pierres d'achoppement. Les policiers se plaignent des lourdeurs administratives et regrettent que certains de leurs outils tombent régulièrement en panne. On note aussi quelques relations conflictuelles entre collègues. »

Le conseiller Jacques Otlet demande à ce que la hiérarchie de la police soit félicitée... et suggère que pareille enquête soit menée dans les autres services communaux.

La présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe signale que cela a été fait pour le CPAS. Elle s'engage à communiquer les résultats lors du Conseil commun Ville-CPAS de décembre.

Toujours au sujet de la police, les conseillers acceptent le placement d'une caméra de surveillance à la voie des Hennuyers, pour sécuriser les accès de la nouvelle antenne communale/de police et la barrière d'accès située sur l'espace public.

« Une caméra, c'est une première!

*Une sorte de tabou qui tombe!*», se réjouit le conseiller Cédric Jacquet. « Pas du tout », rétorque le bourgmestre. « C'est une attitude rationnelle. Nous avons identifié un problème à un endroit, pour lequel la caméra représente une solution. Nous avons déjà eu un débat sur l'opportunité ou non d'installer un réseau de caméras. Nous sommes plutôt contre, au vu des retours d'expériences qui nous viennent de Grande-Bretagne (déplacement de la criminalité...). »

Le président Hadelin de Beer de Laer rappelle qu'il y a déjà des caméras de surveillance dans les gares. Là aussi, elles répondent à un problème spécifique.

Unanimité pour la prorogation du règlement « balises » de 2011 (portant sur les heures de fermeture des locaux d'animation étudiante) et son actualisation pour les années 2014 à 2017. « Nous l'élargissons à toutes les surfaces étudiantes (plus seulement celles de l'UCL) et précisons la différence entre soirée « animée » (sonorisée et dansante) et soirée « cool ambiance ». »

Le bourgmestre explique comment l'ensemble des interlocuteurs (Ville et police, UCL et étudiants) sont satisfaits de ce règlement, sorte d'épée de Damoclès. En trois ans, il n'y a eu que 2 ou 3 sanctions administratives pour non-respect des heures de fermeture. Le règlement est présenté aux responsables des Cercles à l'occasion de la « grand messe » annuelle organisée à l'initiative du vice-recteur aux affaires étudiantes.

Jean-Luc Roland annonce l'arrivée d'une nouvelle société de voitures partagées, dont les emplacements (2) seront situés dans le parking de la gare des bus de Louvain-la-Neuve. Elle se limitera à opérer des trajets sur des lignes fixes (ex : Louvain-la-Neuve - Louvain-en-Woluwe, Louvain-la-Neuve - Delta...). Une application informatique

permettra de réserver une voiture ou de compléter une voiture en partance, la solution la moins coûteuse étant évidemment de remplir le véhicule.

### Voirie au Douaire

Le point de l'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau relatif à la création d'une voirie et d'une promenade piétonne, dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme pour le terrain situé à côté de la ferme du Douaire, suscite un long débat.

La minorité est favorable à ce projet mais regrette que plusieurs pièces ne se trouvent pas dans le dossier (pas de trace des six réclamations introduites par les riverains, pas d'avis de la Commission royale des Monuments et Sites). Elle demande que le point soit reporté.

L'échevin répond que ce dossier remonte à plusieurs années, qu'il a évolué suite aux avis rendus par plusieurs institutions. « Il s'agit ici d'approuver une voirie, charge d'urbanisme utile à l'ensemble de la communauté, qui sera payée par le promoteur. » Cedric du Monceau ajoute que le projet (7 maisons et 59 appartements) a été analysé par la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) à deux reprises. « Les procédures sont déjà assez lourdes et lentes. Vous ne souhaitez pas encore les rallonger ?! »

La minorité s'abstient, la majorité vote pour.

L'échevin évoque un avenant de 1210€ TVAC pour l'élaboration du Plan Communal d'Aménagement Révisionnel (PCAR) de la gare d'Ottignies, suite à une modification du périmètre concerné (de 4,3ha à 7,6ha), décidée par le ministre de l'Aménagement du Territoire.

« Pourquoi doit-on accepter cette décision unilatérale du ministre, qui ne correspond pas à notre volonté ?! »

interroge la conseillère Bénédicte Kaisin.

Cedric du Monceau et Jean-Luc Roland suggèrent de ne pas s'opposer à cette décision, pour éviter de nouveaux retards (l'urbanisation autour de la gare d'Ottignies est un enjeu stratégique pour Ottignies-Louvain-la-Neuve). « Le ministre s'est basé sur l'avis de son administration, pour prendre cette décision. L'essentiel, c'est que la partie « cruciale » soit englobée dans le périmètre. »

5 conseillers votent contre, 3 s'abstiennent et 19 votent pour (la majorité + Jacques Otlet).

### Compte 2013

L'échevin des Finances David da Câmara Gomes présente le compte communal 2013. Avec un déficit de 1,01 million d'euros à l'exercice propre, il n'est pas bon. La faute à plusieurs facteurs : la diminution des recettes (IPP, précompte immobilier, fonds des communes...), l'augmentation des dépenses de dette et de personnel (suite notamment à l'engagement de 9 équivalents temps plein et la hausse de 2% de la cotisation pour les pensions du personnel statutaire), les retards d'enrôlement...

« Malgré tout, notre structure financière demeure solide, avec un résultat global de 3,24 millions d'euros, une réserve de 2,1 millions d'euro à l'ordinaire et de 6,8 millions d'euros à l'extraordinaire. Nous devons travailler avec les services pour contenir les dépenses. »

### Contrôle Horeca

A l'initiative de notre police, cinq établissements situés sur le piétonnier de Louvain-la-Neuve ont fait l'objet d'un contrôle Horeca, le 22 août en début de soirée.

Les inspecteurs des Services Publics Fédéraux (SPF Finances, SPF Travail, Contrôle des lois sociales, AFSCA et INASTI) ont effectué leur travail, encadrés par une dizaine de policiers chargés de l'appui sécuritaire et judiciaire.

Cette action s'inscrivait dans les objectifs d'une approche intégrée et

La minorité tire à boulets bleus sur la majorité, l'accusant de chanter cigale. « Je vous conseillais déjà d'être plus fourmi l'année dernière », rappelle le conseiller Cédric Jacquet. « Plusieurs projets nous ont rapporté moins de subsides que prévu, j'y vois un manque de rigueur. Pourquoi ne pas avoir étalé les engagements sur 2 ou 3 ans ? Les frais de carburant augmentent de 12% en un an alors que le prix du carburant a diminué ! Je m'étonne aussi de l'augmentation des frais d'informatique de 40% en 4 ans ! Quant à tous les mini-subsides donnés aux associations, mis bout à bout, ils représentent... 130.000€ ! »

L'échevin entend bien les critiques. Il est néanmoins ravi qu'à l'inverse de nombreuses communes qui licencient, Ottignies-Louvain-la-Neuve engage ! Et répond ainsi aux suggestions formulées lors de l'audit en 2010. Une archiviste, une responsable de la Gestion des Ressources Humaines... autant de fonctions nécessaires et pointues (niveaux A1 et B1), pour lesquelles la Ville ne bénéficie malheureusement pas de subventions. « Avec ces engagements, on n'a toujours pas retrouvé le niveau d'équivalents temps plein qu'on avait en 2008 ! »

« Le résultat global négatif à l'extraordinaire s'explique par le fait que nous devons encore recevoir une série de subsides », ajoute David da Câmara Gomes.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland apprécie la fable de La Fontaine

mais n'admet pas que le Collège soit comparé à la cigale. Si le poids de la dette est effectivement au-dessus de la moyenne du Brabant wallon, des efforts ont été faits pour le réduire, les années passées. La dette remonte depuis 2 ans, c'est un signal. « On ne peut effectivement pas se permettre de la faire redémarrer. » Au sujet de la charge de personnel : avec 32% du budget consacré à ce poste, Ottignies-Louvain-la-Neuve se situe très bas, par rapport à la moyenne wallonne (40%).

« En termes d'investissements, on peut discuter », admet le bourgmestre. « A-t-on été trop vite ? Comment les étaler, alors qu'ils sont tous importants : la nouvelle école de Lauzelle, l'antenne communale... Il y a eu des avenants, mais en général, ils étaient largement justifiés. »

Le compte est approuvé à l'unanimité.

Vu l'heure tardive (minuit), plusieurs des points ajoutés par la minorité sont reportés au Conseil suivant. On entend néanmoins les remarques du conseiller Nicolas Van der Maren, au sujet d'une erreur sur un document distribué aux habitants, relatif au coût pour la collecte et le traitement des déchets.

On entend aussi le souhait du conseiller Cédric Jacquet de voir la Ville octroyer une prime à l'achat d'un vélo électrique. La majorité estime toucher mieux les cyclistes quotidiens par d'autres mesures. ■

intégrale de la sécurité et de la lutte contre la fraude sociale. Il s'agissait également de vérifier la bonne gestion de ces établissements.

Pour notre police, cette action fut l'occasion de renforcer sa collaboration avec les Services Publics Fédéraux.

### Les résultats

- 4 établissements sur 5 ont fait l'objet d'un PV du SPF Finances ;
- Des résultats positifs en matière de lois sociales ;
- 2 PV judiciaires (une détention d'arme prohibée et un dossier jeunesse) ;

- 3 PV d'avertissement de l'AFSCA, avec des nouveaux contrôles programmés.

Les policiers ont contrôlé les identités des clients, comme de coutume dans ce type d'opération.

« Nous sommes conscients des désagréments causés, mais ces contrôles sont réalisés dans le but de servir le plus grand nombre », insiste le commissaire Antoine Pirenne, en charge de l'opération.





# En visite dans notre ville

M<sup>gr</sup> Léonard a rencontré les autorités communales, le 16 septembre, dans le cadre de sa tournée de visites pastorales en Brabant wallon.

Les représentants du Collège ont reçu l'archevêque M<sup>gr</sup> Léonard, le 16 septembre à Ottignies. Celui-ci terminait une tournée de 11 jours dans le doyenné d'Ottignies-Louvain-la-Neuve-Court-Saint-Étienne, à la rencontre des curés, fabriciens, enseignants, paroissiens... et autorités politiques. Il était accompagné du doyen, l'abbé Jarek Buchholz.



« Ce matin, nous étions à l'école Notre-Dame de Mousty. Nous avons aussi rencontré les élèves de l'école fondamentale Martin V, les responsables de l'Entraide de Blocry et les habitants de la résidence Malvina. Nous avons un répertoire de chants pour les maternelles, les primaires, les maisons de repos... en humanités, on n'aime plus tellement chanter », a constaté le primate de Belgique. « Nous avons visité toutes les églises, qui nous ont semblé en bon état. Notre-Dame de l'Espérance est rayonnante ; Saint-François était bondée, le 7 septembre, avant les Olympiades des Familles. Et quelle merveille, la place sur laquelle se trouve Notre-Dame du Bon-Secours à Céroux ! »

Le bourgmestre Jean-Luc Roland a souhaité connaître les attentes du doyenné à l'égard de la Ville. M<sup>gr</sup>

Léonard lui a fait part des difficultés rencontrées par les séminaristes de Limelette, essentiellement des Latino-Américains et Nord-Américains, pour obtenir un visa leur permettant de partir exercer à l'étranger. Le temps d'attente peut parfois durer jusqu'à un an, ce qui est démoralisant. Il a plaidé pour que les fabriques d'églises se concertent (achats respectives...), afin de peser moins lourd dans le budget communal.

M<sup>gr</sup> Léonard s'est intéressé aux défis de la Ville, à ses ressources, aux changements intervenus à Louvain-la-Neuve depuis qu'il n'y enseigne

plus (le bourgmestre Jean-Luc Roland et le Premier échevin Cedric du Monceau lui ont rappelé qu'il avait été leur professeur). Il s'est réjoui de ce qu'elle soit devenue une véritable ville, pas seulement un campus universitaire. Il a entendu la préoccupation des membres du Collège au sujet du vieillissement de la population, la propriété étant inaccessible aux jeunes en raison de la pression foncière.

Les échevins Cedric du Monceau et Benoît Jacob l'ont invité à venir faire un prêche en wallon à l'occasion de l'édition 2015 des Fêtes de Wallonie : rendez-vous a été pris !

Le « prima » de notre ville roumaine amie était à Ottignies, en août.



5<sup>e</sup> visite dans notre ville pour le maire de Draganesti, village de Roumanie avec lequel nous avons signé un pacte d'amitié. Le 11 août, Nelu Dumitrache et son épouse Mahaela étaient reçus par les autorités communales au Cœur de Ville d'Ottignies.

Solange et Bernard Lootvoet, qu'ils rencontrent tous les deux ans - à

Ottignies ou à Draganesti - les accompagnaient, pour rappeler les origines du pacte d'amitié et les échanges entre les deux communes.

« Nelu s'est inspiré de ce qu'il a vu chez nous pour améliorer le confort des habitants de son village : alimentation en eau, réseau d'égouttage, collecte des poubelles et tri des déchets, asphaltage des voiries, rénovation

et placement du chauffage central dans les écoles, isolation des bâtiments par l'extérieur... », a expliqué Bernard Lootvoet.

Draganesti regroupe 7 entités. Sa population (5000 habitants) diminue, les jeunes abandonnant les travaux agricoles pour trouver du travail en ville. Pauvre, la cité bénéficie heureusement de subsides européens, qui lui permettent de se moderniser.

Nelu Dumitrache a été impressionné par le budget total de notre ville (38-39 millions d'euros, pour 32.000 habitants), alors que le budget de Draganesti avoisine le million et demi d'euros.

« Nous espérons pouvoir bénéficier de nouveaux subsides pour multiplier les échanges entre votre population et la nôtre, les écoles, les scouts... », a-t-il déclaré. ■

## 72 travailleurs contrôlés

Sur le chantier du RER.

À l'initiative de notre police, le chantier de la SA Valens-Duchêne (réalisation des parkings du RER, le long du bd de Wallonie) a fait l'objet d'un contrôle, le 9 septembre, dans le cadre d'une approche intégrée et intégrale de la sécurité et de la lutte contre la fraude sociale (dumping social, travail au noir, traite des êtres humains...).

Une quinzaine d'inspecteurs des Services Publics Fédéraux Emploi et Sécurité sociale, ONEM, INASTI, l'Office des Etrangers et le Service d'Inspection Sociale du Service Public de Wallonie (SPW) ont travaillé dans leur sphère de compétences, encadrés par quelque 25 policiers de la police locale et 20 policiers fédéraux chargés de l'appui sécuritaire et judiciaire.

La police fédérale avait fourni des moyens complémentaires sous forme d'un véhicule de commandement et de coordination ainsi qu'un bus. Ce bus a permis de déplacer rapidement les ouvriers depuis le chantier vers leurs vestiaires, où ils ont pu fournir les documents utiles au contrôle.



### Les résultats

72 travailleurs - tous issus de l'Union Européenne - ont fait l'objet d'un contrôle et 9 se sont avérées être en défaut sur l'aspect lois sociales et dumping social. Il n'y avait aucune personne en séjour illégal.

Les personnes qui n'étaient pas en ordre ont fait l'objet d'auditions par les services concernés. Les enquêtes seront poursuivies par les services de contrôle, en parfaite coordination avec l'auditeur du travail de Nivelles.

Les services de la cellule d'arrondissement reprenant l'ensemble des services d'inspection, sous l'autorité de l'auditeur du travail, se sont félicités de la cohérence de l'opération, de la fluidité et du professionnalisme du personnel engagé sur le contrôle.

La police, consciente de l'importance de minimiser les désagréments du contrôle, a permis à chaque travailleur contrôlé de retourner au plus vite sur son poste de travail. ■





# Taxis supplémentaires

**P**our mieux répondre à la demande et atteindre les quotas préconisés par la Région, notre Ville a étoffé son offre en taxis : six nouveaux véhicules complètent l'offre existante, proposés par les sociétés Taxis Blancs, CD taxi, Taxis Claude et L. Francet et Taxis Clerbois.

Vous trouverez un taxi en stationnement :

- A la gare d'Ottignies ;
- A la gare des bus de Louvain-la-Neuve et à l'av. Georges Lemaître (face à l'antenne communale de la voie des Hennuyers, à côté des voitures partagées Cambio). ■

## Taxis à Ottignies-Louvain-la-Neuve

Faites appel en priorité à une société basée à proximité de votre lieu de départ (renseignez-vous lorsque vous appelez).

**AZ TAXI** - 0470 / 20 94 09

4 places - Basé à Ottignies et Vieux-Genappe

## TAXIS BLANCS

010 / 41 97 41 - 0475 / 97 71 83

2 véhicules 6 places

Basé à Ottignies et Mont-Saint-Guibert

**TAXI-BROECKX** - 0471 / 43 84 99

6 places - Basé à Ottignies et Chastre

**TAXI BUHIGIRO** - 0470 / 61 83 98

4 places - Basé à Ottignies

**CD TAXI** - 0476 / 98 35 17

4 places - Basé à Ottignies



## TAXIS CLAUDE et L. FRANCET

010 / 41 58 58 - 0475 / 82 11 69

2 véhicules 4 places et 1 véhicule 8 places

Basé à Ottignies et Bousval

**TAXI CLERBOIS** - 0496 / 10 15 15

4 places - Basé à Ottignies et Court-Saint-Etienne

**TAXI DE L'ORNE** 0472 / 36 06 75

6 places

Basé à Louvain-la-Neuve et Mont-Saint-Guibert

**TAXI LLN** - 0487 / 37 72 76

4 places - Basé à Louvain-la-Neuve

**NEW TAXIS DE LA DYLE** - 0473 / 51 03 95

7 places

Basé à Ottignies - Louvain-la-Neuve et Wavre

# Manifestations patriotiques

## Ravivage de la flamme du souvenir

**Samedi 8 novembre**

- 16h: accueil des délégations à la ferme du Douaire (2, av. des Combattants, à Ottignies) ;
- 17h: départ du cortège, en musique, en direction de l'église de Mousty ;
- 17h30: accueil de la flamme du souvenir et cérémonie protocolaire (dépôt de fleurs aux monuments, discours, allumage des flambeaux) ;
- 18h30: retour du cortège vers la ferme du Douaire et réception.

## Monuments et cimetières

**Dimanche 9 novembre**

- 9h30: messe en l'église Saint-Rémi d'Ottignies ;
- 10h30: dépôts de fleurs aux monuments, recueillement dans les cimetières (pelouses d'honneur) ; départ en car de l'hôtel de ville à 10h15 ;
- 12h30: réception dans les locaux de l'administration communale au Cœur de Ville.



010 / 43 61 74

## «... et notre rue devint celle de l'Invasion»

Une copie du DVD «... et notre rue devint celle de l'Invasion» - réalisé par l'Ottintois Jean-François Delforge avec les jeunes de la Génération 2000 (lire le BCO n°185 d'octobre 2013) - peut vous être remise au prix de 15€. Info: jean-francois.delforge@skynet.be

Le film sera bientôt visible sur Youtube, sous la dénomination «... et notre rue devint celle de l'invasion».

# Frères et sœurs de coeur

Notre Ville a fêté le 50<sup>e</sup> anniversaire de son jumelage avec Jassans-Riottier, les 19, 20 et 21 septembre.



*un contexte européen. L'Europe représente un défi d'ouverture à l'autre, à la diversité des cultures et des modes de vie. Nous avons plaisir à nous voir parce que nous sommes semblables (proximité géographique, mêmes langue et mode de vie) mais aussi parce que nous sommes différents (nos accents, nos gastronomies, nos architectures...).* »

« Vous n'êtes pas seulement des amis, vous êtes nos frères et sœurs de coeur », a déclaré le maire de Jassans-Riottier Jean-Pierre Reverchon. « Associons la jeunesse à nos échanges, pour qu'elle soit informée de tous ces drames qui se sont passés et du bonheur qu'il y a à vivre ensemble dans la paix. »

Le public a découvert le film du Limelettois Jean Bidoul, qui retrace l'histoire du jumelage. Après quoi, les autorités ont honoré Emile Tasson, qui a présidé le Comité de Jumelage pendant 23 ans. La cérémonie s'est clôturée par un échange de cadeaux.

L'après-midi, la délégation s'est rendue à la nécropole de Chastre, pour se recueillir sur les tombes des héros français. ■

**N**os amis de Jassans ont participé à la 37<sup>e</sup> édition des Fêtes de Wallonie - cette année aux couleurs de la France - les 19, 20 et 21 septembre à Ottignies. L'occasion de marquer avec faste le 50<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre nos deux villes.

*du jumelage : le lieutenant Léon Fournet, devenu maire de Jassans-Riottier, et le bourgmestre de Limelette Edgard Minsart, qui ont signé la convention de jumelage entre nos deux cités en 1964* », a indiqué l'échevine des Jumelages Annie Galban, qui remplace André Obsomer à la présidence du Comité de Jumelage. « C'est aussi un temps d'avenir, avec le devoir de transmettre un héritage, pour assurer la pérennité de nos relations pour les générations actuelles et futures. »

Une séance académique, le 20 septembre au Cœur de Ville, a permis de rappeler les faits de guerre de 1940 à l'origine du jumelage, ainsi que les rencontres qui ont marqué toutes ces années d'amitié. En présence du maire de Tiassalé (notre jumelle en Côte d'Ivoire depuis 20 ans) Sylla Soualiho.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland a constaté que les amitiés ont été d'autant plus fortes qu'elles se sont nouées dans un contexte de guerre. « Nous sommes des passeurs de mémoire, puisque les témoins de ces faits ne sont plus là. Nous avons toujours voulu intégrer nos rencontres dans

« Comme tout anniversaire, c'est d'abord une fête. Mais c'est aussi un temps de mémoire, pour remercier ceux qui sont à l'origine

## Des Zouaves à Limelette

Le bourgmestre Jean-Luc Roland et le maire Jean-Pierre Reverchon, les autorités d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de Jassans-Riottier, les membres des Comités de Jumelage... ont déposé des fleurs et inauguré une plaque commémorative au pont du 11<sup>e</sup> Zouaves (Limelette), le 21 septembre. Ils étaient accompagnés par la fanfare du 2<sup>e</sup> Régiment des Zouaves de Walcourt.





# Commerces et services

Inscrivez vous gratuitement dans notre annuaire en ligne.

**U**n commerce, une entreprise, une association ? Vous exercez une profession libérale à Ottignies-Louvain-la-Neuve ?

Inscrivez-vous dans l'annuaire en ligne de la Ville, c'est gratuit !

Vous disposez d'un espace de communication pour informer vos clients de votre activité : coordonnées, heures d'ouverture, photos... Votre organisation ou commerce sera également géo-localisé sur la carte de la Ville.

## Comme vous inscrire ?

1. Allez sur le site internet de la Ville : [www.olln.be](http://www.olln.be)
2. Cliquez sur la bannière «S'inscrire dans un annuaire»(en bas de la liste des catégories)
3. Cliquez sur «S'inscrire»
4. Remplissez les champs (tous obligatoires), introduisez le code de sécurité demandé et cliquez sur «S'inscrire»
5. Vous recevrez un message confirmant votre inscription et un courriel dans votre boîte de messagerie.

Une fois inscrit, vous pourrez vous connecter à votre espace personnel afin d'ajouter votre activité.

## Comment ajouter une activité dans votre espace personnel ?

1. Cliquez sur «Ajouter une activité»
2. Remplissez les champs (n'oubliez pas de sélectionner une catégorie dans la liste déroulante) et cliquez sur «Poursuivre»
3. Sur la carte, en mode déplacement, recherchez la rue de votre activité en vous déplaçant avec «Cliquez-Glissez». Une fois que vous avez localisé votre rue, passez en mode pointage, et cliquez sur le point localisé.
4. Pour ajouter des photos, «parcourez» votre PC afin de sélectionner l'image que vous désirez placer, sélectionnez-la, donnez-lui un titre et cliquez sur «Terminer».

Une fois votre page personnelle créée, vous pourrez la modifier quand vous le souhaitez, ajouter des photos ou même la supprimer via un clic sur le pictogramme correspondant.

Dans un souci de bonne gestion, de cohérence et d'éthique, votre activité ainsi que tout changement ne sera mis en ligne qu'après validation par le webmaster communal.



010 / 43 61 02 ou [ilca.garcia@olln.be](mailto:ilca.garcia@olln.be)

## Avis aux commerçants

L'éclairage de votre commerce est-il performant ?

L'Union des Classes Moyennes (UCM), avec le soutien de la Région, organise une journée gratuite «Check-up éclairage dans les commerces d'Ottignies-Louvain-la-Neuve», le mardi 4 novembre.

En vous inscrivant à cette journée (avant le 29 octobre au 071 / 58 53 14 ou par e-mail, en mentionnant les nom et adresse de votre commerce : [info.energie@ucm.be](mailto:info.energie@ucm.be)), un conseiller énergie de l'UCM passera dans votre commerce pour effectuer une analyse de votre éclairage. Cette analyse permettra de déterminer votre

consommation et le potentiel d'économie que vous pourriez faire. Elle permettra d'identifier les points forts et faibles de votre système.

Au-delà de l'économie budgétaire, améliorer la qualité de son éclairage a un impact réel sur la réussite de votre commerce. En effet, il a été prouvé que la visibilité extérieure, la mise en valeur des produits et le confort visuel sont autant de paramètres qui peuvent influencer le comportement d'achat des clients. De plus, les ampoules performantes décolorent très peu les produits et ont une durée de vie beaucoup plus longue.



[www.commerce-eclaire.be](http://www.commerce-eclaire.be)

# Merci de votre générosité

Ouverture d'une souscription publique, pour l'acquisition du portrait du baron Lambermont.

**A**près s'être battu pour qu'elle restaure et entretienne la sépulture du baron François-Auguste Lambermont, l'Ottintois Henri van Mons souhaite aider la Ville à acquérir un portrait de l'homme d'état en grisaille - exécuté en 1903 par l'artiste belge Eugène Broerman - représentant le baron à l'âge de 84 ans.

«*Son propriétaire* (NDLR : lui aussi d'Ottignies) *le vend au prix de 2000€*», explique Henri van Mons. «*Son acquisition par la Ville constituerait une étape décisive dans la pratique du devoir de mémoire collectif. Mais il s'avère que les finances communales ne permettent pas de prendre cette dépense en charge.*»

De là l'idée d'une souscription publique en vue d'acheter l'oeuvre et de l'offrir à la Ville, pour qu'elle figure en bonne place à l'hôtel de ville.

«*Le baron Lambermont mérite que sa mémoire ne tombe pas dans*

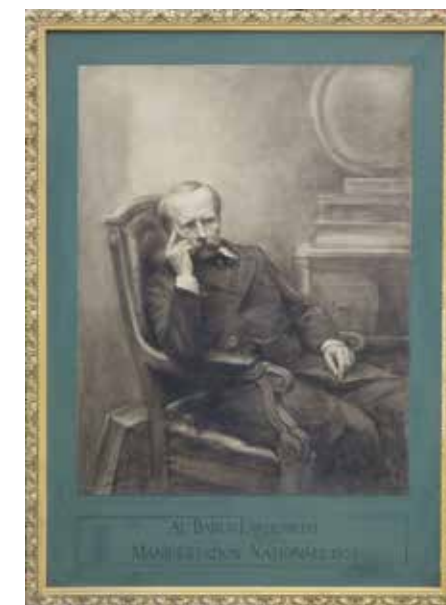
*l'oubli. Nous lançons un vibrant appel à la générosité des personnes désireuses de participer à cette acquisition.*»

## Au service de la Belgique

François-Auguste Lambermont vit le jour à Rofessart, en 1819. Il rendit des services exceptionnels à la Belgique (sous le règne de Léopold I<sup>er</sup> et de Léopold II), qui lui valurent d'être anobli en 1863 et de devenir ministre d'état en 1885 :

- 1861 : réforme du régime douanier ;
- 1863 : affranchissement de l'Escaut ;
- 1874 : droit des nations neutres ;
- 1885 : reconnaissance du Congo ;
- 1890 : conférence anti-esclavagiste.

C'est aussi lui qui est à l'origine de l'ancien point d'arrêt du chemin de fer à Profondsart, où une gare fut érigée vers 1896. Elle fut rasée en janvier 2009, pour les besoins du RER.



La Belgique lui fit des funérailles nationales, en 1905. Il fut inhumé au cimetière de Rofessart, où sa tombe, édifiée sans aucun lustre particulier, fut pratiquement laissée à l'abandon (il n'avait pas de descendance). ■

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné (prénom et nom) \_\_\_\_\_

domicilié à (adresse complète) \_\_\_\_\_

déclare effectuer un don de ..... € sur le compte de la Ville **BE41 0910 0017 2710**

Fait à ..... Date ..... Signature :

Ce bulletin est à renvoyer au service communal des Finances, Espace Coeur de Ville, 2, à 1340 Ottignies.

## Ecole de Lauzelle

L'École communale de Lauzelle est délocalisée, le temps de construire une nouvelle école.

Jusque fin juin 2016, elle accueille ses élèves au n°12 de l'avenue Athéna. Ces locaux provisoires sont situés de l'autre côté du boulevard de Lauzelle, à 300m de l'ancienne école.



010 / 43 64 10



# COURS DE YOGA

par Françoise Haroën



LE HATHA YOGA pour débutants et initiés  
Le mardi de 19h00 à 20h15

Contactez-moi  
info@yogafrancoisemarijon.be  
ou mobile 0475 27 56 02

au Monastère de CLERLANDE,  
Salle Jacques Dupont (r-de-ch.)  
allée de Clerlande, 1  
1348 Ottignies-Louvain-La-Neuve

www.yfm.be

# AUTREMUR



## PEINTURES NATURELLES

## PEINTURES MINÉRALES

AVENUE DES MÉTALLURGISTES 1  
1490 COURT-SAINT-ETIENNE

TÉL. : 010 62 01 64 – WWW.AUTREMUR.BE

## MAISON CROIX-ROUGE

OTTIGNIES LLN COURT S' ETIENNE  
Rue de Franquénies, 10, à 1341 Cérroux-Mousty

- ✦ l'épicerie sociale chez APIDES, Clos de l'Acierie, 1, à Court-St-Etienne, ouverte les **mardi** et **jeudi** de 9h à 12h
- ✦ la vestiboutique ouverte en nos locaux les **mardi** et **jeudi** de 8h30 à 11h30
- ✦ le service Hestia destiné à des personnes isolées ou en situation difficile
- ✦ les collectes de **sang**
- ✦ les formations (brevet élémentaire BEPS, Secourisme, etc..)
- ✦ animation en maisons de repos
- ✦ le prêt de matériel sanitaire
- ✦ les **secours**

Vous avez envie d'en savoir **plus** sur nos activités et vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons **ravis** de vous **accueillir** en nos locaux. Vous pouvez également nous contacter au 010/41 88 66 ou par mail sl-ottignies-lln@redcross-fr.be

Nous vous en **remercions**.  
Anne Jacobs,  
Présidente de la MCR




votre agence immobilière de proximité

Pionnière tant dans son esprit innovant que dans sa qualité de construction  
La résidence Beaufort est incontournable sur Gembloux !  
(immeuble basse énergie PEB A et B, double flux individuel, adaptée aux PMR)

# 50% vendu !

Venez découvrir la nouvelle  
Résidence Beaufort à Gembloux  
dans le Domaine «A tous Vents»

Nouvelle construction de basse énergie : PEB A et B.

1 chambre à partir de 170.000€ htva  
2 chambres à partir de 178.000€ htva  
3 chambres à partir de 190.500€ htva

Prévoir un parking et une cave en plus.

Pour plus d'informations  
contactez-nous au 010/65.10.03  
Info.corbais@cre.be  
Crescendimmo Corbais  
Visitez notre site internet : www.cre.be  
Tenez-vous à jour via notre page Facebook : Crescendimmo Corbais



## MONDO BIO

LES SAVEURS ONT DU SENS  
www.mondobio.be

### VOTRE ÉPICERIE BIO DE PROXIMITÉ

Des boîtes à tartines qui donnent envie d'aller à l'école !

SAMEDI 18 OCTOBRE,  
À 10H30 ET 11H30,

Mondo Bio et Salomé Mulongo vous invitent à leur "Atelier Nutrition et Plaisir"  
Pour infos et inscription, merci d'appeler le

010 / 61.83.04

AVENUE PROVINCIALE 76, 1341 OTTIGNIES  
(à 500m du Douaire d'Ottignies)

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30  
www.mondobio.be



## Social

# Un toit pour elles

L'action « Nyampinga », au sein du Collectif des Femmes de Louvain-la-Neuve, accueille les femmes séropositives et/ou victimes de violences, au n°71 de la rue de la Citronnelle.

La maison «Un toit pour elles» était inaugurée le 12 septembre, au n°71 de la rue de la Citronnelle, à Louvain-la-Neuve.

Les femmes confrontées à de multiples vulnérabilités - notamment touchées par le VIH/sida - peuvent s'y «poser», participer aux activités, groupes de parole, séances d'information sur la santé, ateliers au service de l'estime de soi...

organisés par l'action Nyampinga (nom donné aux jeunes filles au Rwanda, signifiant «générosité de la femme dans l'accueil de l'autre»), avec le Collectif des Femmes.

Grâce à un accompagnement psychosocial et convivial - entraide par des «pairs» (des migrantes au service d'autres migrantes), partage d'expériences, réseau social de solidarité... - les femmes retrouvent la confiance et l'énergie

nécessaires pour aller de l'avant, malgré tous les obstacles qui se dressent devant elles.

«Un toit pour elles» est aussi un lieu d'échanges entre les professionnels médico-sociaux et les personnes concernées par le VIH/sida, dans le but de faciliter la prise en charge des malades, de réfléchir aux messages de prévention à faire passer, de rompre le rejet et la stigmatisation... Une brochure est en cours d'édition, dans laquelle les femmes expliquent les difficultés rencontrées dans leur parcours ainsi que leur ressenti par rapport aux professionnels de la santé.

L'action Nyampinga propose également un accompagnement en fin de vie. ■



Info 010 / 47 91 85  
info@collectifdesfemmes.be

## La ménopause, une renaissance

La Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (MEFS) et Vie Féminine Brabant wallon proposent un cycle de trois rencontres «Femmes, en transition autour de la cinquantaine» dans le cadre du projet «Se naître au monde» mis en place par les associations d'éducation permanente d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Ce cycle s'adresse aux femmes autour de la période dite de la ménopause, soit une tranche de vie traversée par de multiples changements (physiques, psychiques, familiaux, socioprofessionnels...) qui peuvent être vécus comme une «nouvelle naissance» à soi-même, aux autres et au monde.

Le 2<sup>e</sup> jeudi des mois de novembre, décembre et janvier, de 13 à 16h, à la MEFS (10, rue de la Sapinière, à Blocry).

- 13/11 : « Mon corps en recherche d'un nouvel équilibre (les changements physiques et affectifs) »;
- 11/12 : « Ma vie affective et sexuelle »;
- 15/01 : « Je prends ma santé, ma vie en main ! ».

PAF par séance: 3€ (habitant OLLN) / 5€.  
Inscription à la séance ou au cycle.

Info 067 / 84 13 75  
nathalie-bw@viefeminine.be





## Se naître au monde

**A** l'initiative de l'ASBL CEFA (Centre d'éducation à la famille et à l'amour), le Centre culturel d'Ottignies vous propose de découvrir, expérimenter, partager toute l'importance du «prendre soin» de soi et de l'autre au travers des temps forts de la vie, de la naissance à la mort. Au programme :

- création théâtrale autour des naissances et des accouchements «Le plus vieux métier du monde», le 5 novembre, à 20h30, au Centre culturel. PAF : libre à partir de 5€.

**Info** 010 / 41 44 35  
www.poleculturel.be

- «Harpéopathie», harpe celtique, Alix Colin. A l'attention des femmes enceintes, jeunes parents et tous ceux qui souhaitent vibrer aux sons de la harpe. Le 7 novembre, à 20h, à la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (MEFS, rue de la Sapinière, à Blocry). PAF : 8€/pers - 12€/couple (le prix ne peut être un obstacle).

**Info** 010 / 61 79 22  
alix.colin@scarlet.be

- film documentaire «On ne mourra pas d'en parler», suivi d'un «café de la mort», pour discuter de la mort à tout âge. Le 10 novembre,

de 17h30 à 20h, à l'Altérez-vous (place des Brabançons, à Louvain-la-Neuve). Accès libre.

**Info** Maison du développement durable : 010 / 47 39 59

- Rencontre autour de la naissance, partage d'expériences et de questions, pour les (futurs) parents. Le 12 novembre, à 19h30, à la MEFS. ■

**Info** 0472 / 70 97 10  
deena.du.bois@live.fr  
www.alternatives.be

## 3<sup>e</sup> Festival du Film Intergénérationnel

**L'**ASBL Atoutage de Louvain-la-Neuve organise la 3<sup>e</sup> édition du Festival du Film Intergénérationnel «FFI», du mercredi 19 au samedi 22 novembre, au Cinéscope de Louvain-la-Neuve.

Bienvenue à tous (familles, grand

public, écoles, associations...) à l'occasion de 12 séances de cinéma (en journée et en soirée) sur des thèmes aussi variés que l'habitat groupé intergénérationnel, les liens entre père/fils ou mère/fille, la rencontre d'aînés avec des ados, la transmission de valeurs d'une génération à l'autre... Bienvenue

aussi lors des animations (goûter, petit-déjeuner, chorale...). Programmation complète et prix des séances: www.ffi2014.be ■

**Info** 010 / 45 20 61

## Opération 11.11.11

Appel à volontaires.

**L'**Opération 11.11.11 (récolte de fonds qui permet de financer chaque année une cinquantaine de projets en Afrique, Amérique latine, Asie et Moyen-Orient) se déroulera du 6 au 16 novembre.

Le CNCD-11.11.11 recherche des personnes désireuses de donner un peu de leur temps, tant pour la vente des produits que pour l'organisation de l'opération. Chaque contribution est un coup de pouce aux populations du Sud.

«Nous avons besoin de rajeunir

*nos équipes de vendeurs et pour ce faire, faisons notamment appel aux mouvements de jeunesse. Les jeunes de La Chaloupe ont fait une vente extraordinaire en 2013, nous comptons sur les autres», insistent les responsables 11.11.11 d'Ottignies et de Louvain-la-Neuve.*

La campagne de cette année porte sur le droit à l'alimentation. La solution pour éradiquer la faim dans le monde est de soutenir les paysans et les pêcheurs du Sud, en vue de garantir à la fois des revenus suffisamment rémunérateurs aux

producteurs et une nourriture saine, accessible et durable aux consommateurs.

Dans notre ville, l'opération se terminera par un souper de solidarité, le 29 novembre, à 19h, à la Maison de la Laïcité Hypathia (rue des Deux Ponts, 19, à Ottignies). PAF : 15€/12€ (étudiants). ■

**Ottignies:** 0479 / 78 20 73  
pommebenthuy@yahoo.fr  
**Louvain-la-Neuve:** 0479 / 01 38 44  
michelbeaussart@base.be

Un nouveau bar à sushis ouvre à Louvain-la-Neuve : **CELLULE SUSH'** ! La carte, simple et accessible à l'importante population étudiante de la ville, mixe les saveurs européennes et asiatiques dans des recettes originales conçues par Caroline et Antoine.

**EN PRATIQUE :**  
Galerie Saint Hubert, 1348 Louvain-la-Neuve  
Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi, de 11h30 à 22h (20h le samedi)  
Plus d'infos sur la page Facebook « Cellule Sush' »

### laboratoire dentaire

Réparation en +/- 1 heure  
Renfort  
Vérification gratuite  
Egalement à domicile

Av. des Chevreuils, 12 - 1340 Ottignies - LLN  
Tél. : 010.415.426

En ce moment, **profitez des taux bas** pour le rachat de votre crédit hypothécaire pour une nouvelle acquisition ou pour une construction.

Contactez-nous sans engagement pour obtenir une offre !

**PLACEMENT • CRÉDIT • ASSURANCE**

Agence d'Ottignies  
Avenue du Douaire, 31 - 1340 Ottignies  
Tél : 010/41 42 40 - Fax : 010/41 42 01  
E-mail : ottignies@crelan.be

Ottignies Conseils SPRL  
FSMA. 063356 A-cB

### Vente et pose de tous types de clôtures

Ets BERGER RUELLE DRAVE

Rue aux Fleurs, 29 - 1341 Cérroux-Mousty  
010/61 81 61

**GEOFFREY WILMART**

Création et entretien d'espaces verts  
GSM 0472/75 49 44 • Fax 010/61 10 33

## Colombine

Lingerie - Corseterie  
Balnéaire

**3 + 1 Gratuit** Du 01-10 au 15-11-2014 sur slips Coton

**2 + 1 Gratuit** Ten Cafe

Boulevard Martin, 32  
1340 OTTIGNIES - LLN

Tél. : 010 41 49 30 • www.lingerie-colombine.be



Mais où ai-je mis mes clés ?

# Mémoire Active

Maman, tu n'aurais pas vu mon pull ?

**Stages de dix séances pour développer vos capacités d'attention, de concentration et de mémoire**

**Comment prendre soin de sa mémoire**

[www.atelier-memoire-active.be](http://www.atelier-memoire-active.be)

Pour tout renseignement et inscription : Arlette Vancappellen  
Rue Constantin Meunier, 8/202 • 1348 Louvain-la-Neuve  
Tél : 010 45 20 12 • GSM : 0477 35 90 66  
E-Mail : arlettevancap@hotmail.com

## LE DOJO D'ASMADE

Atelier de MEDITATION le jeudi soir  
Cours de MASSAGE SHIATSU  
Massages individuels

11, rue du Chemin de Fer à 1340 Ottignies  
Tél.: 010 / 402.132 • [asmade@skynet.be](mailto:asmade@skynet.be)  
Renseignements : 0475 / 987.995 Françoise Eglème  
0476 / 216.881 Marc Nolmans



Michaël Van Steyvoort •  
Ir architecte •  
[bbgroup@scarlet.be](mailto:bbgroup@scarlet.be) •  
[www.bbgroup.be](http://www.bbgroup.be) •  
0475 96 85 64 •  
010 22 62 36 •

**The BB Group**  
*The way for a Better Building*

- Certification PEB (RW et RBxl)
- Conseiller et Responsable PEB
- Audits Energétiques PAE1 et PAE2
- Thermographie • Permis de Location




# Tom & Co

Votre animal et vous

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30  
Av. des Métallurgistes, 1490 Court-St-Etienne  
Tél.: 010/61 37 01 • [www.tomandco.be](http://www.tomandco.be)



**TOM & BEAUTY**  
Toilettage - Trimsalon



## Découvrez nos différents départements...

Aménagements extérieurs	Menuiserie intérieure	Carrelage et sanitaire
Outillage	Isolation	Gros-œuvre
Toiture	Bois et panneaux	Plafonnage

**Visitez notre show-room !**

Ouvert à TOUS, professionnels et particuliers !

**Bien plus que des matériaux**

**GREZ-DOICEAU**  
Chaussée de Wavre 362 1390 Grez-Doiceau  
T +32 (0)10/84.15.28 [info@bigmat.be](mailto:info@bigmat.be)  
[www.bigmatgrezdoiceau.be](http://www.bigmatgrezdoiceau.be)

**Heures d'ouvertures :**  
SHOWROOM : Lundi > Vendredi de 9h30 à 18h Samedi de 8h30 à 17h  
COMPTOIR MATERIAUX : Lundi > Vendredi de 6h30 à 18h Samedi de 8h à 13h



Matériaux et conseils pour vivre mieux

# la Fête de la Pomme

Le dimanche 19 octobre, sur la place de Céroux.  
Le thème en sera « La folle bestiole »!

**Nouveau !**  
La Fête de la Pomme accueillera la mobipresse. Vous avez au minimum 100kg de pommes et souhaitez en faire du jus ?  
0470 / 502 634, pour fixer un rendez-vous.

**Au stand «Natagora»**

De 13 à 16h,  
atelier de fabrication de nichoirs à insectes

**Une conférence**

De 14 à 16h,  
au rez-de-chaussée de la Maison Communale :  
« Les abeilles sauvages »,  
par Dr. Nicolas J. Vereecken

**Stand de la Ressourcerie de la Dyle**

vente de matériel de jardinage

**Animations durant toute la journée**

- Petite presse à pommes pour goûter la saveur d'un jus naturel
- Jeu de l'oie familial pour découvrir les pommes dans toute leur biodiversité

**Au stand «Jardinage»**

Bourse aux plantes et aux vieux outils de jardinage

**Animations ponctuelles pour les familles**

De 11 à 13h :  
Contes autour des petites bestioles de nos jardins, sous tente, avec Ria Carbonez

A 14 à 16h :  
Réalisez une crêpe aux pommes

A 11 à 15h :  
la Maison Communale vous propose son menu « boudin compote », dans la salle

**Des visites actives**  
(rendez-vous devant l'église)

De 11 à 13h :  
« Entre nature et culture », balade avec la guide nature Françoise Baus

A 14 h :  
« Qui batifole dans nos champs », balade avec la conteuse Ria Carbonez

**Des produits en vente et des associations à votre disposition**

- Faites le plein de pommes, miel, savon à la pomme artisanal, pâtisseries aux pommes, jus et autres boissons dérivées.
- Le Cari, Nature & Progrès et Natagora vous présenteront leurs activités et répondront à vos questions

**Actions spéciales**

Ville Cyclable > visiteur à vélo : parking gratuit et cadeau de bienvenue

Consommons responsables > emmenez votre sac réutilisable (pas de distribution de sacs plastiques !)

**Au stand « Accueil »**

De 10 à 12h :  
Fabriquez des instruments sonores avec Fabienne Douxfils

De 13 à 15h :  
Faites le plein de lecture avec Véronique Pleuger

De 15 à 17h :  
Jouez avec la ludothécaire Francine Gillon







**Info** 010 / 43 62 51





## Semaine européenne de réduction des déchets

Participez aux actions, du 24 au 28 novembre.

**P**rofitez de la Semaine européenne de réduction des déchets pour découvrir la collecte hebdomadaire des déchets organiques. Vous recevrez une enveloppe comprenant un sac biodégradable, dans votre boîte aux lettres.

• **Lundi 24/11** : « Trop de déchets organiques : quelle solution ? » Venez en parler et participer à l'atelier de cuisine (fabrication et dégustation) avec les fanes et les pelures de légumes. De 12h30 à 14h, à la Maison du

Développement Durable (MDD), place Agora, 2, à Louvain-la-Neuve ;

• **Mardi 25/11** : vente de jouets de seconde main par la Ressourcerie de la Dyle, au marché de Louvain-la-Neuve ;

• **Mercredi 26/11** : présentation du « Repair café » de Louvain-la-Neuve, de la Ressourcerie de la Dyle et du projet « Give it forward », avec une mini-conférence « Orlando/ville intégrée ». De 17h30 à 19h, à la MDD.

• **Jeudi 27/11** : « Trop de déchets organiques : quelle solution ? » Venez en parler et participer à l'atelier de cuisine (fabrication et dégustation) avec les restes de pain. De 12h30 à 14h, à la MDD.

• **Vendredi 28/11** : réalisation de nichoirs à insectes à partir de matériaux de récupération, au marché d'Ottignies. ■

Info 010 / 43 62 51

## Broyage des tailles des haies

**C**omme chaque année, la Ville se propose de broyer vos tailles de haies. Ce service vous est offert pour vous éviter de vous rendre au parc à conteneurs avec des déchets volumineux.

Les branches, dont le diamètre sera compris entre 3 et 17 cm, d'une longueur d'un mètre minimum, seront disposées (et non

abandonnées) en tas devant votre domicile, à un endroit facilement accessible. Le volume est limité à dix brouettes par ménage. Les tas de feuilles, de tiges de rosiers ou de taille de petite haie, les branchages non conformes ne seront pas ramassés. ■

Info environnement@olln.be  
010 / 43 62 50

### Calendrier de ramassage

Semaine du 27 octobre :

Limelette

Semaine du 3 novembre :

Louvain-la-Neuve

Semaine du 10 novembre :

Céroux-Mousty

Semaine du 17 novembre :

Ottignies

Inscription avant le 27 octobre

## Dératisation

**L**a campagne annuelle de dératisation aura lieu du 12 au 20 novembre. Elle concerne les égouts, les ruisseaux et les rivières mais aussi les terrains de particuliers où logent des rats.

Une équipe de spécialistes placera des appâts chez tous les habitants qui se seront inscrits auprès du service Environnement

avant le 9 novembre : 010 / 43 62 50 ou environnement@olln.be

Par ailleurs, vous pouvez toujours obtenir gratuitement, au service Travaux, des produits pour poursuivre le traitement (avenue de Veszprem, 5, à Ottignies, entre 8 et 12h et entre 13 et 16h). ■

### Conseil important:

Pendant les périodes de traitement, utilisez des gants et conservez le poison dans un placard fermé à clef, hors de portée des enfants et animaux domestiques. Après réussite du traitement, détruisez les emballages vides et rapportez les restes de poison au parc à conteneurs.

## L'amiante dans la maison

**L'**amiante est dangereux pour la santé. Pourtant, il a été utilisé pendant de nombreuses années, dans les maisons (ardoises, plaques ondulées, conduits de cheminée, plaques sous-toiture, gouttières, bacs à fleurs, dalles de carrelage, isolation des appuis de fenêtre...).

Que faire si vous trouvez de l'amiante?

- Assurez-vous de l'état du matériau.
- S'il semble en bon état, il est préférable de ne pas y toucher. Si vous souhaitez l'entretenir, le nettoyeur haute pression (type Karcher)

et les brosses en acier sont à proscrire, pour éviter le dégagement de fibres néfastes à votre santé et celle de vos voisins! Préférez l'utilisation de savonnées qui n'altèrent pas le matériau.

- Parfois, il est préférable de l'évacuer. Pour vous permettre de vous défaire des matériaux pouvant contenir de l'amiante (bacs à fleurs, plaques d'éternit), des sacs spéciaux sont mis en vente au prix de 4€ au service Travaux-Environnement (av de Veszprem, 5, à Ottignies). Le sac rempli doit être déposé au parc à conteneurs.

Le règlement de police prévoit que si vous manipulez de l'amiante sans respecter ces quelques règles, vous commettez une infraction à l'article 74 qui indique que chacun doit prendre toutes les mesures afin d'éviter que le bien présente un danger pour la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques. Ceci peut déboucher sur une procédure d'amende diligentée par le service des sanctions administratives de la Ville. ■

Info 010 / 43 62 51  
hebrantd@olln.be

## Alimentation de qualité

**L'**association Nature & Progrès organise une rencontre citoyenne portant sur le prix des aliments de qualité et leur accessibilité pour tous, le mardi 4 novembre, à 19h, au Point Culture de Louvain-la-Neuve (place Galilée 9a). Entrée gratuite.

Recherchons ensemble des solutions pour l'accès à une alimentation de qualité pour tous,

tout en garantissant le revenu des agriculteurs.

### Tous les deux mois

A travers les rencontres «Echangeons sur notre agriculture» de Nature & Progrès (tous les deux mois, à Louvain-la-Neuve), vous aurez l'occasion de rencontrer des producteurs et d'autres consommateurs, d'échanger vos idées, préoccupations et propositions

pour notre agriculture. Le fruit des réflexions servira de discussion pour faire évoluer la politique agricole wallonne. ■

Info 0487 / 34 60 78  
sylvie.laspina@natpro.be  
www.agriculture-natpro.be

## Nos habitants publient

**A**près «L'éducation du Retriever», l'Ottintois Francis Stache vient de publier (juillet 2014) «Du loup au fennec», ouvrage de vulgarisation pour faire mieux connaître les canidés.

Francis Stache est connu dans le milieu de l'éducation canine : éleveur avec son épouse de chiens de race Labrador Retriever, fon-

dateur (en 1984) et actuellement vice-président du club canin «United Gundog Club», moniteur spécialisé dans l'éducation et la formation des maîtres et des chiens...

«Du loup au fennec» est en vente au prix de 16€ à la librairie Agora à Louvain-la-Neuve, la librairie Le Petit Bouquineur à Ottignies, et chez l'auteur (010 / 41 45 16, francis@stache.biz). ■






**Les Pâtissières**  
 Comédie gourmande de Jean-Marie Piemme  
 « C'est vif, piquant, croquant. » L'Express



4 au 21 novembre  
 Théâtre Jean Vilar (Louvain-la-Neuve)  
 0800/25 325 - www.atjv.be

Une production Les Déchargeurs/Le Pôle diffusion en accord avec la Compagnie La Barraca, le théâtre monde. Le texte est publié aux éditions Lansman. Photo © Ifou pour le pôle média.

Entreprise de peinture et décoration  
**Eric MASS'ART**




Revêtements sols et murs  
 Intérieur – extérieur  
 Vente et pose de stores  
 Travail soigné réalisé par le patron  
 Produits de première qualité **Devis gratuit**

Chaussée de Bruxelles 128D – 1300 Wavre  
 www.decoration-massart.be - eric.massart@skynet.be  
 GSM 0477/45.27.07 – ☎ 010/24.61.61.

**SPORT**  
**CULTURE**





**ECOLE DE NATATION**  
**AQUAGYM - AQUAFIT**  
**ECOLE DE JUDO**  
 Tout public

**010 400 501**  
**sport-culture.be**



**Sport**

## Ville sportive pour le fair-play

Nos sportifs ont signé une charte, les 6 et 7 septembre, à la Plaine des Coquerées et au Royal Ottignies Stimont.

**N**otre Ville et son Centre Sportif Local Intégré (CSLI) ont participé aux journées « pour un sport plus fair-play » (campagne qui visait à sensibiliser les acteurs du monde sportif à une pratique saine et positive du sport), les 6 et 7 septembre.



Deux compétitions sportives étaient organisées à cette occasion, le 7 septembre : une rencontre des moins de 15 ans au Royal Ottignies Stimont (ROS, football) et un tournoi de futsal, à la Plaine des Coquerées.

L'échevin des Sports Benoit Jacob a remis des t-shirts « fair-play » aux coaches de chacune des équipes et leur a fait signer une charte, qui les engage à respecter les valeurs de la pratique sportive.

Budo Club, eux aussi convaincus que la notion de respect mutuel est la base de la vie en société : les frères Maxime et Antoine de la Vallée, de Céroux-Mousty, Nicolas Couchard, d'Ottignies, Alexandra, Nicolas et Bart Vansteenkiste, d'Ottignies, et leur professeur Philippe Delavie, de Court-Saint-Etienne (notre photo). ■

Les participants ont démontré leur engagement pour un sport plus fair-play en agissant concrètement sur le terrain, grâce au matériel mis à leur disposition par le Panathlon Wallonie-Bruxelles.

La rencontre de basket prévue le 6 septembre aux Coquerées ayant été annulée, l'échevin a remis des t-shirts aux sportifs du Yoseikan

## Le sport, une thérapie

Cyclisme avec vélos adaptés, athlétisme, tennis... les patients du Centre Hospitalier Neurologique William Lennox ont participé à deux journées sportives, les 18 et 19 septembre.

**L**e Centre Hospitalier Neurologique William Lennox (CHNWL) d'Ottignies organisait deux journées sportives à destination de ses patients, les 18 et 19 septembre. Quelque 62 enfants et 57 adultes y ont participé, pour découvrir notamment la marche nordique – très intéressante pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson – et l'escrime en chaise roulante (notre photo).



*rééducation et de réinsertion. Il s'inscrit de plus en plus comme une thérapie incontournable dans le projet d'hospitalisation des patients.*

*« Nous développons le sport adapté depuis plusieurs années, dans notre section « adultes » et en neuropédiatrie », explique la responsable de l'équipe Sports Fabienne Charlier. « Le sport est une véritable prise en charge de*

Le 19 septembre, les sportifs ont reçu la visite de l'échevin des Sports Benoît Jacob. Il a été impressionné

par l'enthousiasme des participants et la disponibilité du personnel les encadrant (kinés, ergothérapeutes, infirmières, éducateurs...).

Il étudiera la possibilité d'inclure les infrastructures du CHNWL au sein du Centre Sportif Local Intégré (CSLI). ■

**FORTUNEO BANK** **VISEZ PLUS HAUT**

**DÉÇU PAR LES TAUX D'ÉPARGNE ?**  
**VISEZ PLUS HAUT POUR VOS PLACEMENTS**

Pour un conseil personnalisé, rendez-vous dans votre Agence Fortuneo  
 Avenue du Douaire 50 à 1340 Ottignies · Tel 010/24.80.73

**fortuneo.be**

Fortuneo Belgium, rue des Colonies 11, 1000 Bruxelles



## LES TISSUS COLBERT

- Le spécialiste du 2,80 m
- Une multitude de tissus de qualité à prix tout doux
- Conseils - Confections - Placement



Rue de Namur, 86 • 1300 Wavre  
Tél : 010 24 35 50

Ouvert du **mardi** au **samedi** de **10h à 18h30**



# Bouvy Noël



PHYGITAL STORE

## Du monde à la plage

Les transats et palmiers de Louvain-la-Plage ont attiré de nombreux visiteurs.

Les organisateurs de Louvain-la-Plage sont ravis. Non seulement leur événement de l'été a attiré de nombreux visiteurs (plus de 400.000 passages, du 4 juillet au 3 août), mais ces derniers leur ont souvent fait part de leur satisfaction.

« Ils ont regretté que la plage ne dure pas plus longtemps », constate Bénédicte Van Roy, de l'ASBL Gestion Centre Ville (GCV). « Nous pourrions la prolonger d'une semaine, l'an prochain. Nous ne pouvons cependant pas dépasser la date du 15 août, qui marque le retour des étudiants et annonce la rentrée scolaire. »



Certaines activités ont remporté un immense succès. Ainsi, on faisait la file devant les 17 cuistax !

« Nous les avons achetés d'occasion chez un fabricant des environs de Knokke, réputé pour la solidité de son matériel. Nous devons encore en acquérir quelques-uns. »

Succès aussi pour la première édition du parcours « Accrobranche », pourtant payant : jusqu'à 200 participants par jour.

« L'accès à Louvain-la-Plage doit rester gratuit. La participation demandée pour l'Accrobranche a permis de financer la présence du fournisseur, qui assurait l'animation. »

Bénédicte Van Roy pointe encore le succès des ateliers et des concerts. C'est celui du groupe Mudflow, le 25 juillet, qui a attiré le plus de monde : 2000 personnes.

### Attirer aussi les ados

Unanimité donc, même s'il reste quelques points à améliorer. Les organisateurs aimeraient séduire aussi les adolescents, éviter que les visiteurs fument sur la plage, trouver un système pour éloigner les guêpes...

« Le marchand de bonbons n'attire pas que les enfants ! Nous avons imaginé des pièges avec du sirop de canne et de la bière, mais cela n'a hélas pas empêché les piqûres. »

Hormis celles-ci, il n'y a pas eu d'accidents majeurs et peu d'enfants se sont perdus. « Moins de 5 annonces au micro ! Les parents et grands-parents n'ont pas peur de laisser courir les bambins sur le sable. »

Les transats et parasols ont souffert des coups de vent, mais c'est inévitable, il y a toujours de la casse. La GCV remplacera le matériel défectueux ou volé, pour que l'édition 2015 soit à la hauteur (voire mieux encore) de la cuvée 2014 ! ■

## Loisirs

### Louvain-la-Neige

Appel aux exposants !

Le village nordique (25 chalets gourmands et d'artisanat) ouvrira ses portes le 5 décembre, sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve ; le marché artisanal (70 artisans sous de grandes pagodes), le 12 décembre, sur la place de l'Université. Jusqu'au 21 décembre, pour les deux événements.

Vous êtes artisan, producteur, restaurateur, créateur... et vous souhaitez faire connaître votre activité ? Remplissez le formulaire d'inscription sur le site [www.louvain-la-Neige.be](http://www.louvain-la-Neige.be)



010 / 81 21 04  
(emplacement Grand-Place)  
010 / 45 79 81  
(emplacement place de l'Université)

NOUVELLE RENAULT  
**TWINGO**  
AGILE DE CORPS  
ET D'ESPRIT

4,2 - 4,5 L/100 KM. 95 - 105 G CO<sub>2</sub>/KM. Informations environnementales [A.R. 19.03.2004] sur [www.renault.be](http://www.renault.be). **DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.** Renault précision eif

RENAULT



**RENARD & FILS** Avenue Provinciale 51 - 1341 OTTIGNIES - 010/61.47.62  
[www.renardetfils.be](http://www.renardetfils.be)



# Bien occupés à la plaine

Le Centre de Loisirs Actifs a accueilli de nombreux enfants, cet été, à Blocry et aux Coquerées.

**J**eux intérieurs et extérieurs, excursions, ateliers créatifs et d'expression, semaines des talents, barbecues, bords, piscine... les enfants qui ont fréquenté la plaine communale du Centre de Loisirs Actifs (CLA), cet été à Blocry et aux Coquerées, n'ont pas eu le temps de s'ennuyer !

« Nous avons comptabilisé 235 enfants différents aux Coquerées, 304 à Blocry. Soit un total de 539 enfants », calcule Lysiane Vanvrekem, coordinatrice au service Enseignement.

Ils étaient encadrés par une quarantaine de coordinateurs et animateurs en juillet, une trentaine en août. Tous plus motivés les uns que les autres !

« Beaucoup d'enfants n'ont pas l'opportunité de partir en vacances. Le CLA entend leur faire passer un été dont ils se souviendront longtemps, les stimuler dans de nombreux domaines... les rendre heureux », explique la présidente du CLA Peace Munezero.

Voici quelques-uns des beaux sourires croisés à Blocry, au mois d'août. ■



Les vingt places pour la formation d'animateurs 2015 sont complètes. Les inscriptions pour la formation 2016 sont ouvertes (conditions : avoir 17 ans accomplis à l'été 2016).

Info 010 / 43 61 94  
lysiane.vanvrekem@olln.be

## Ateliers du « Cla »

Le Centre d'Expression et de Créativité (CEC) « Le Cla » vous informe de la reprise de ses ateliers, à la Maison de la Laïcité Hypathia d'Ottignies (19, rue des Deux Ponts) :

### Pour les enfants

- Tout en couleur/peinture (5-10 ans), le vendredi de 17 à 18h30. 90€/trimestre ;
- Théâtre (8-12 ans), le jeudi de 16h30 à 18h. 90€/trimestre.

### Pour les adultes (dès 17 ans)

- Recherche picturale, le lundi de 9 à 11h45 ou de 12h30 à 15h15. 115€/trimestre ;
- Jouer avec les mots et les consignes/écriture, le jeudi de 18 à 20h. 70€/trimestre ;
- Théâtre, le jeudi de 18h30 à 20h30. 90€/trimestre ;
- Réinventer l'atelier/photo, vidéo, écriture, dessin, peinture, le lundi de 18 à 21h. 115€/trimestre.

Info www.ceccla.be/1.html

# La gastronomie authentique

La 31<sup>e</sup> Journée annuelle des confréries a attiré beaucoup de monde, le 17 août à Louvain-la-Neuve.

**L**es seigneurs de la Vervi-Riz (Verviers) se sont perdus dans Louvain-la-Neuve, le 17 août, au moment d'installer leur stand sur la Grand-Place. Mais ils n'ont pas regretté leur participation à la 31<sup>e</sup> Journée annuelle des confréries : leurs 200 tartes étaient vendues avant 15h !

« Les confréries du Brabant wallon - notamment celle du Stofé de Wavre - ont été recherchées de la marchandise en cours de journée », explique Joël Lapaille, président de la confrérie des vificateurs amateurs d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, organisatrice de l'événement avec la Ville. « Celles qui ont craint la destination « ville nouvelle » et ne sont pas venues peuvent s'en mordre les doigts : il y a eu un monde fou, malgré la météo mitigée. »

C'est à la faveur du désistement de Villers-la-Ville (en raison des travaux en cours à l'abbaye) que Louvain-la-Neuve a eu le privilège d'accueillir la rencontre. Près de 50 confréries y ont présenté leurs produits, de la bière du Betchard de Tubize à la tarte « Blanke Doreye » de Jodoigne, en passant par le digestif du Witloof d'Evere et le saucisson de Rulles !

« La Journée annuelle se déroule toujours dans des lieux prestigieux et chargés d'histoire. Faire découvrir des recettes ancestrales à Louvain-la-Neuve était un défi. Nous sommes ravis que les habitants de Brabant wallon aient été curieux des coutumes et traditions culinaires locales ou régionales. »

Outre les dégustations et vente des spécialités, la journée comportait un petit-déjeuner (au Collège du Bièreau) et une séance académique (à la Ferme du Bièreau). Après celle-

ci, les confrères ont rejoint la Grand-Place en cortège : haut en couleur !

« Nous avons heureusement pu compter sur le soutien de la Province et de l'échevinat des Fêtes de la Ville, pour l'organisation de visites guidées, d'animations sur le marché... ».

La confrérie des vificateurs sera présente à la Fête de la Pomme, le 19 octobre à Cérœux. ■



# Les 10 jours gourmands

Edition du souvenir, à l'occasion des commémorations du centenaire de la Grande Guerre et du 70<sup>e</sup> anniversaire du débarquement de Normandie.

**D**u 14 au 23 novembre, Ottignies-Louvain-la-Neuve remet le couvert avec les « 10 jours gourmands ». Pendant 10 jours, certains restaurants de la ville proposeront des menus gourmands 3 services à prix d'ami.

Venez découvrir nos bonnes tables, dégustez une cuisine savoureuse et empreinte d'inventivité, avec

des recettes d'antan revisitées au goût du jour.

Concours pour remporter un dîner pour 2 personnes dans un des restaurants participants ! ■

Info www.olln.be/gourmand





# A la Maison de la Laïcité

Anniversaire, conférences et séances « ciné-philo ».

La Maison de la Laïcité Hypathia (19, rue des Deux Ponts, à Ottignies) fête ses 10 ans ! Au programme :

- jeudi 13 novembre, à 12h: plantation d'un Ginkgo biloba (offert à la Ville) au Douaire ;
- vendredi 21 novembre, à 19h, à la Maison de la Laïcité : séance académique et verre de l'amitié ;
- samedi 22 novembre, portes ouvertes de 10 à 18h et conférence de Guy Haarscher, à 20h : « La Laïcité résistera-t-elle au retour du religieux et au politiquement correct ? »
- dimanche 23 novembre, à 11h:

conférence-débat « Athéisme et Laïcité » avec l'Association francophone des Athées de Belgique.

## Conférences

- le 24 octobre, à 19h30 : « Henri la Fontaine, prix Nobel de la Paix 1913 », par Jean-Pol Baras, président de la Fondation Henri la Fontaine. 5€.
- le 28 novembre, à 19h30 : « La laïcité en république démocratique du Congo : hier et aujourd'hui », par le président de Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC) Fredy Jacquet. 5€.

## Séances « ciné-philo »

- le 10 octobre à 20h : « Twelve Years a Slave » de Steven McQueen. 1€.
- le 14 novembre à 20h : « Soldat inconnu » de Maxim Coton, débat avec le réalisateur. 1€ ■

Info

010 / 41 12 03  
 information@mlhypathia.be  
 www.facebook.com/MLOHypathia  
 www.mlhypathia.be

## Les Promeneurs ont 40 ans

Le Cercle « Les Promeneurs d'Ottignies » - club de marche sous l'égide de la Fédération francophone belge de marches populaires - fête ses 40 ans. En plus de ses activités dominicales, il organise sa « marche annuelle » le dimanche 16 novembre, au départ de l'école de Blocry (6,12 et 21 km). L'esprit festif sera mis à l'honneur, anniversaire oblige! PAF : 0,75€ par participant, pour l'assurance.

Info 010 / 68 90 99 (le soir)  
 www.cpo.baudhost.be

## Marché aux jouets

Le marché aux jouets de la Ligue des Familles aura lieu le 16 novembre, de 10 à 13h, aux auditoires Sainte-Barbe de Louvain-la-Neuve.

Réservations du 8 octobre au 12 novembre, entre 19 et 20h, au 0479 / 39 74 04 ou marchejouetsln@gmail.com. PAF : 3€ pour les membres, 10€ pour les autres.

## Conférence « Repèr'âges »

L'équipe « Repèr'âges » d'Ottignies vous invite à une conférence « La production d'électricité en Belgique », par Jean-Marie Streydio, professeur émérite de l'UCL, le jeudi 20 novembre, de 14 à 16h, dans la salle paroissiale du Petit-Ry (derrière l'église Saint-Pie X). PAF : 5€.

Info 0470 / 07 34 75

## Nouveau commerce

Caroline Gobert et Antoine Hutlet, deux anciens étudiants de l'UCL, ont ouvert un bar à sushis « Cellule Sush » dans la Galerie Saint-Hubert, à Louvain-la-Neuve. N'hésitez pas à pousser la porte de leur établissement, pour les encourager dans leur entreprise.

## Halloween au Bois des Rêves

Le 30 octobre, c'est par milliers que les monstres se donneront rendez-vous au domaine provincial du Bois des Rêves, dès 18h30. Sorcières, mutants, zombies et autres créatures non identifiées seront invités pour une balade contée et une marche aux flambeaux. Soupe au potiron, philtre d'amour ou nectar de vipère à la fin du parcours ! Entrée gratuite.

Info 010 / 45 69 96 - 010 / 41 60 72

## Salon d'hiver

Du 7 au 14 décembre, de 13 à 17h, le Centre culturel et la Grange du Douaire (av. des Combattants, 2 et 41, à Ottignies) accueilleront la 11<sup>e</sup> édition de Salon d'hiver, sur le thème « DésRives ». Peintres, sculpteurs photographes... vous invitent par ailleurs aux deux dimanches-apéros-concerts (vernissage et dévernissage). Les artistes ont jusqu'au 20 octobre pour s'inscrire.

Info 010 / 45 69 96 - www.poleculturel.be

Official dealer  
**Meguiars**

**Dominique Roger**

Nettoyage de véhicules à domicile  
 Préparation à la vente  
 Du simple nettoyage régulier  
 à la remise à neuf complète d'un véhicule

rogerdominique911@gmail.com  
 + 32 (0)498 69 51 34  
 TVA BE 0549 704 146

by  
**Rd**  
 Wash Car At Home

**FD**

**FUNÉRAILLES DEBROUX SPRL**

FUNERARIUM À OTTIGNIES

Incinération - Fleurs en soie  
 Organisation de funérailles pour tout budget  
 Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies  
 www.funerailldesdebroux.be  
 Tél : 010/ 41 42 91

Vous avez un doute sur votre qualité d'écoute, faites un test d'audition gratuit!

Audiologiste  
**Audio-Solutions**  
 Entendre c'est bien, comprendre c'est mieux

Rue de l'Amitié, 12  
 1300 LIMAL  
 Sur rendez-vous au  
 Tél. 010457013  
 E-mail : info@audio-solutions.be

WIDEX  
 High Definition Hearing  
 SIEMENS

**AB**

Courtage en assurances

**ASSURANCES BIDOUL**

Toutes assurances - Toutes compagnies - Prêts hypothécaires - Placements

Place du centre, 4 | Tél. : 010 41 32 13 | bidoul@portima.be  
 1340 Ottignies - LLN | Fax : 010 41 02 02 | FSMA n° 111128A

**MAXI literie ...repos maxi !**

• Les **CONSEILS** de spécialistes  
 • La **QUALITÉ** de marques renommées  
 • Toujours les **MEILLEURS PRIX** du marché  
 • Un vaste **CHOIX** sur 300 m<sup>2</sup> d'exposition

vosre matelas à l'essai durant 8 jours !  
 Conditions en magasin

Rue du Monument 61  
 1340 Ottignies (sortie arrière du Douaire)  
 Tél. : 010 40 06 08  
 Fax : 010 40 13 07

LIVRAISON ET REPRISE GRATUITE DE VOTRE ANCIENNE LITERIE

LITERIE BULTEX  
 DORMEZ BIEN





## La Vache sur le Toit,

dans le club de Justine Henin, vous propose chaque midi et chaque mercredi soir, jeudi soir et vendredi soir, pour 30 euros, un menu à choisir à la carte.

Ce menu se compose d'une entrée, d'un plat et d'un dessert.

Tous les midis, du lundi au vendredi, la Vache sur le Toit vous propose également un Lunch à 17 euros, composé d'une entrée, d'un plat et d'un café.



Restaurant  
Grillades Contemporaines  
**La Vache sur le Toit**  
Avenue Leon Fournet, 20  
Club Justine Henin  
1342 Limelette  
010 43 56 06  
limelette.lavachesurletoit.be

Ouvert les lundis et mardis midi  
Ouvert les mercredis, jeudis et vendredis midi et soir  
Ouvert le samedi midi.  
Le samedi soir est uniquement accessible sur réservation pour des groupes à partir de 15 personnes  
Le dimanche : brasserie (petite restauration)

Brasserie (petite restauration) : 7 jours sur 7.



Tribune libre

Majorité

## L'aménagement du territoire

Entre liberté individuelle et objectifs communs.

«Et la commune laisse faire ça ?».

Voilà ce que nous entendons parfois de la part de riverains qui n'approuvent pas un projet urbanistique à venir ou en cours de réalisation. Cette question nous interpelle toujours car elle laisse entendre que les élus auraient à eux seuls tout le pouvoir de décision lorsqu'il s'agit de délivrer un permis d'urbanisme. Au final, la décision prise a-t-elle été suffisamment expliquée ?

Si les autorités communales ont un grand pouvoir de décision sur ce que la Ville construit sur les terrains qui lui appartiennent, c'est évidemment différent lorsqu'une personne privée souhaite construire sur son propre terrain. En effet si, lorsqu'une personne privée (physique ou morale) sollicite un permis, c'est dans la majorité des cas le Collège communal qui le délivre, les élus ne peuvent décider arbitrairement de délivrer ou non le permis demandé selon leur bon vouloir ou leur humeur du moment. Notre Ville s'est dotée d'outils tels le Schéma de Structure Communal (SSC) ou le Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) qui sont les références constantes des services de la Ville et du Collège pour prendre leurs décisions en matière d'urbanisme.

Si l'autorisation sollicitée ne déroge pas au RCU ou à un document planologique contraignant, quel serait l'argument de la commune pour refuser d'octroyer le permis ? Si

le projet y déroge, une enquête publique permettra d'entendre les remarques des riverains et la commune pourra ainsi imposer, si nécessaire, des modifications au projet initial. De là à le refuser totalement, le pas est grand. Il nous importe de rappeler qu'un citoyen ou une société qui se verrait adresser une réponse négative de la part de la commune lors de la sollicitation d'un permis d'urbanisme peut introduire un recours auprès du Fonctionnaire délégué de la Région afin que sa demande soit revue. Si cela illustre le fait que la société démocratique dans laquelle nous vivons protège le citoyen ou l'entreprise des abus de pouvoir des autorités publiques, cela signifie évidemment que les autorités communales doivent motiver minutieusement toutes leurs décisions, tant en cas d'accord que de refus.

Refuser d'emblée les projets sensibles et renvoyer la patate chaude à d'autres instances n'est pas une bonne stratégie. En effet, si la commune fait le choix de délivrer le permis, elle pourra davantage y imprimer sa patte par la négociation intelligente avec le promoteur (adaptation des densités, de l'implantation, de l'architecture...). Ce qui ne sera pas nécessairement le cas si c'est le fonctionnaire délégué qui délivre le permis. De plus, elle pourra également imposer aux promoteurs des « charges d'urbanisme », à savoir des conditions - utiles à la collectivité - auxquelles le projet pourra être réalisé.

Chaque citoyen est un demandeur et un défenseur potentiel. Les élus doivent donc à la fois protéger la liberté d'agir et la qualité de vie de chacun. Pour harmoniser ces objectifs potentiellement contradictoires, la majorité a choisi l'anticipation en se dotant de balises qui complètent le SSC et le RCU. Ces balises sont le développement durable (répondre aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre les générations futures) et la participation citoyenne, qui commence par une bonne information de tous. ■

**Anne-Sophie Laurent,  
Jean-Marie Paquay,  
Monique Misenga,  
Conseillers de la majorité.**





Minorité

# Compte communal 2013

Un million d'euros de déficit.

Si le budget communal est un acte prévisionnel, le compte récapitule la réalisation effective des prévisions budgétaires. Il s'agit donc du « bulletin » comptable d'une majorité.

Lors du dernier Conseil communal, le compte de l'exercice 2013 était à l'ordre du jour, avec un déficit à l'exercice propre de plus d'un million d'euros !

En 2012, le compte communal s'était également clôturé en déficit (650.000€). Notre groupe avait alors averti la majorité que le feu était à l'orange. Cette année, nous sommes donc passés au rouge !

Trois postes de dépenses ont particulièrement retenu notre attention.

### La dette

Le taux d'endettement de la commune, c'est-à-dire le pourcentage des recettes affectées au remboursement (intérêt et capital) de la dette, a augmenté très sensiblement ces dernières années. D'environ 12,5% en 2010 et 2011, il est passé à 14,6% en 2013. A recettes constantes, il s'agit d'une augmentation de plus de 17%, soit environ 800.000€ !

Le lecteur attentif remarquera que cette charge supplémentaire représente 80% du déficit 2013. La dette communale à plus d'un an se monte aujourd'hui à plus de 39 millions d'euros. Elle était de 25 millions € en 2001.

Face à cette inflation inquiétante de notre endettement, nous appelons la majorité à réfléchir à l'opportunité et au timing de nombreux investissements. Nous pensons que certains d'entre eux auraient dû, et devront, être lissés sur plusieurs années<sup>1</sup>.

De plus, l'estimation des grands projets pose régulièrement problème. La Ville obtient les subsides d'autres niveaux de pouvoir sur le montant estimé d'un projet, si bien que lorsque le coût explose le supplément est entièrement à sa charge. Il est donc important de dorénavant remédier à ce problème.

### Le personnel

Si le nombre d'employés communaux reste dans la moyenne des communes de notre importance, six nouveaux employés de niveau A (le plus élevé) ont été engagés en 2013. Cela représente une charge supplémentaire de plus de 360.000.

Ces engagements résultaient des conclusions d'un audit réalisé par la Ville. Mais, étant donné la situation budgétaire, nous pensons qu'il aurait été plus judicieux d'effectuer ces engagements sur plusieurs années.

### Dépenses diverses

Ces 4 dernières années, les dépenses de fonctionnement de la Ville ont augmenté de plus de 12%. Notons que durant cette même période, l'indice des prix à la consommation n'augmentait que de 7%.

Quelques dépenses méritent d'être examinées. De 2010 à 2013, les dépenses de carburant ont augmenté de 48%. Entre 2012 et 2013, l'augmentation est de 12% alors que le prix moyen du carburant a baissé de 3,5% !

Durant ces mêmes années, les dépenses informatiques ont augmenté de plus de 40%, celles

d'assurance de 19%, celles de fonctionnement de bâtiments de 20%.

En séance du Conseil communal, face à nos questions sur ces augmentations, les échevins des Finances et du Budget ont été étonnés des augmentations de carburant, d'informatique et d'assurances qu'ils n'avaient pas remarquées !!

Depuis 2008, nous connaissons tous la situation économique qui a tiré à la baisse plusieurs de nos recettes et transféré sur les communes des charges supplémentaires. Un suivi rigoureux de nos dépenses ainsi qu'un étalement des grands investissements eurent été indispensables. Force est de constater que ce ne fut pas le cas.

En 2014, un nouveau déficit devrait être évité. En effet, la majorité a décidé en décembre dernier d'augmenter les additionnels communaux à l'impôt des personnes physiques de 6% à 6,7%, amenant une rentrée supplémentaire de 1,5 million €. Avec plus de prévoyance et de rigueur, nous pensons que cette augmentation d'impôt aurait pu être bien moindre, voire évitée. Nous appelons donc la majorité à désormais analyser chaque dépense et chaque investissement avec la plus grande rigueur afin de stabiliser la pression fiscale dans notre Commune, et d'essayer de la baisser dans les années qui viennent. ■

**Cédric Jacquet**  
**Denis Vandenberg**  
**Conseillers communaux OLLN 2.0**

<sup>1</sup> NDLR : Nous ne visons pas ici les investissements dans l'enseignement qui, eux, ne peuvent être retardés.

# HALLOWEEN

vendredi  
31 octobre  
de 10h à  
18h

visite de Quasimodo

des grimages pour les enfants

et une conteuse  
d'histoires étranges...





# Un producteur passionné vous conseille



## Pépinière Le Try

**Production d'arbres, arbustes, vivaces et annuelles**

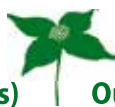
**Nous vous aidons dans la conception de votre jardin**

*Profitez de notre expérience*

Visites guidées de l'arborétum autour de thèmes : **Magie d'automne • 25 - 26 octobre**  
**Des fleurs en hiver • 17 - 18 janvier & 14 - 15 février**



Rue du Puits 37 B-1341 Céroux (Ottignies)



Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

0032 (0) 10 61 40 92

**[www.lety.be](http://www.lety.be)**